



CHENIER

L'AVENIR DU NORD

SEUL JOURNAL DU DISTRICT DE TERREBONNE

1897-1942

EXISTANT DEPUIS QUARANTE-CINQ ANS

1897-1942

"Le mot de l'avenir est dans le peuple même; nous verrons prospérer les fils du Saint-Laurent". (Benjamin Sulte)

SAINT-JEROME, P. Qué.

Abonnement : \$2.00 par année

Directeur et Propriétaire

L'honorable JULES-EDOUARD PREVOST

Publié par
J.-H.-A. LABELLE, Limitée
Saint-Jérôme

LABELLE

QUARANTE-SIXIEME ANNEE, NUMERO 24

Journal hebdomadaire — Cinq sous le numéro

LE VENDREDI 12 JUIN 1942

Une Ecole ménagère régionale à Saint-Jérôme

dirigée par les SS. de Notre-Dame du Bon Conseil

Nous sommes heureux d'annoncer que le lieutenant-gouverneur en Conseil, par arrêté ministériel en date du 29 mai 1942 a donné son approbation à la recommandation faite par le comité catholique du Conseil de l'instruction publique relativement à l'établissement d'une Ecole ménagère régionale dans la ville de Saint-Jérôme et confiée aux SS. du Bon Conseil.

Ce projet étudié depuis quelque temps par le sous-comité de l'enseignement ménager, avait été adopté par ledit sous-comité et soumis au comité catholique du Conseil de l'instruction publique qui l'a approuvé le 7 mai dernier.

En vertu de l'arrêté ministériel, le couvent des SS. de N.-D. du Bon Conseil, à Saint-Jérôme, sera reconnu comme Ecole ménagère régionale à dater du premier juillet 1942.

Nous félicitons les SS. du Bon Conseil du développement de leur oeuvre et de l'importante institu-

tion dont la direction leur est confiée.

A plusieurs reprises, nous avons parlé ici du rôle fondamental des écoles ménagères dans l'éducation de nos filles.

Nous y reviendrons.

On verra la haute mission de l'Ecole ménagère régionale de Saint-Jérôme, dont profiteront notre ville, notre paroisse, toute la vaste et belle région qui nous entoure, spécialement celle du Nord.

Nous nous réjouissons de la fondation d'une telle école chez nous et nous remercions le gouvernement de Québec de s'être rendu au désir du comité catholique du Conseil de l'instruction publique. L'influence de notre député, l'honorable Hector Perrier, secrétaire de la province, nous a été un appoint précieux.

L'oeuvre d'éducation ménagère qui s'établit à Saint-Jérôme ne peut que grandir.

Tous doivent le comprendre, le souhaiter et y coopérer.

La situation internationale

(Par la British United Press)

Pendant que les Britanniques poursuivent leur offensive aérienne sur le front occidental, les observateurs alliés s'attendent à voir bientôt les Allemands lancer leur grande offensive en Russie. Plusieurs observateurs croient que cette offensive est imminente.

Selon une analyse de la situation sur ce front, on croit dans certains milieux alliés qu'une offensive allemande contre Rostov et ensuite contre Astrakhan, située sur la rive nord-ouest de la mer Caspienne, est imminente. On croit que les Allemands tenteront de descendre, en suivant le rivage de la mer Caspienne, jusqu'à Bakou, le grand centre pétrolier du Caucase.

L'Allemagne a un grand besoin de pétrole et particulièrement de celui du Caucase qui est de très haute qualité. On croit que le Reich a pu dans ses réserves pendant l'hiver et pour mener la grande campagne qu'il entreprendra cet été, il lui en faut encore une très grande quantité de pétrole.

Pour eux, les Allemands doivent parvenir aux puits de pétrole du Caucase, cet été. Il ne faut pas que leur offensive échoue car si l'Allemagne allait passer un autre hiver sans nouveaux approvisionnements en pétrole, sa situation serait très critique le printemps prochain.

Le Caucase est un important objectif pour l'ennemi aussi parce que la Russie tire une grande partie de son ravitaillement en pétrole de cette région. Avant l'invasion allemande, la Russie tirait 87 p.c. de son ravitaillement en pétrole du Caucase. On ignore jusqu'à quel point depuis lors, la Russie a pu mettre en valeur les champs pétrolifères des monts Oural. Il se peut que la Russie puisse tirer actuellement assez de pétrole de la région des Ours pour suffire à ses besoins car autrement la perte du Caucase sera un rude coup pour elle.

Les Russes s'attendent à cette poussée de l'ennemi en direction du Caucase et c'est pour la retarder, qu'il y a trois semaines, le maréchal Timoshenko a attaqué en direction de Kharkov. L'attaque des troupes soviétiques s'est produite quelques jours après que l'ennemi eut effectué une phase préliminaire de son offensive contre le Caucase en attaquant les positions soviétiques dans la péninsule de Kertch.

Il est difficile de dire si le maréchal Timoshenko a réalisé son but en attaquant le secteur de Kharkov. Il est probable qu'il a au moins retardé l'offensive de l'ennemi dans le sud-ouest et qu'il a contraint l'ennemi à utiliser ses effectifs et beaucoup de matériel, particulièrement les chars de combat qu'il destinait à la grande offensive.

Bien que les Allemands prétendent avoir une victoire sur les Russes dans leur contre-offensive au sud de Kharkov, Moscou ne catégoriquement la chose et dit que les projets de l'ennemi ont échoués. En tout cas, le répit qu'il y a dans les opérations sur le front de Kharkov indique que les Allemands sont à rétablir leurs forces soit pour une nouvelle attaque dans ce secteur, soit pour une grande offensive en direction du Sud.

L'ennemi est toujours aussi en position pour attaquer Moscou et Leningrad. On dit que Leningrad éprouve beaucoup de difficulté à se ravitailler.

Il est certain aussi qu'avec le retour de la belle saison l'ennemi intensifiera ses opérations navales au large de la Norvège afin d'empêcher le ravitaillement des Alliés de parvenir aux ports de Mourmansk et d'Archangel.

En dépit de l'activité accrue de l'ennemi au large des côtes de Norvège, les convois Alliés ont réussi à parvenir aux ports russes de l'Arctique et l'aviation soviétique lutte pour maintenir cette voie de ravitaillement à la Russie afin de résister à l'offensive formidable que ne manquera pas de lancer l'ennemi.

LES JAPONAIS ETENDENT LEURS OPERATIONS

Craignant de nouveaux raids aériens contre le Japon proprement dit les Japonais se sont acharnés contre les provinces de la côte est de la Chine avec l'espoir de pouvoir s'emparer des bases alliées d'où pourraient partir les avions pour lancer leurs raids contre l'empire du soleil levant.

Les Japonais ont massé de nombreuses troupes principalement dans les provinces de Tché-kiang et de Kiang-si pour porter une attaque décisive mais ils ont beaucoup à faire car les Chinois opposent une vive résistance et, avec l'aide que la Chine reçoit et recevra des nations unies, elle sera en mesure de tenir l'envahisseur en échec et de lui infliger de lourdes pertes en hommes et matériel ce qui affaiblira l'ennemi sur les autres théâtres de guerre.

Le Japon ne borne pas toutefois ses opérations en Chine. Il a tourné ses coups à la fois vers le nord, le centre et le sud du Pacifique. On a assisté à des attaques consécutives à Dutch Harbor, à l'île Mid-

A la Chambre des députés

MACKENZIE KING PARLE NET ET FRANC

La conscription pour outre-mer n'est pas nécessaire et ne le sera probablement jamais

L'honorable Cardin défend son point de vue

Le premier ministre du Canada a ouvert le débat, mercredi, sur le projet amendement l'article 3 de la loi de mobilisation des ressources nationales.

Il s'agit de mettre l'article 3 de cette loi en accord avec le résultat du plébiscite en laissant le gouvernement libre d'agir dans le mode de recrutement pour servir outre-mer.

Mackenzie King a été franc, sincère, clair et précis.

Nous ne pouvons, aujourd'hui, donner un long compte rendu du puissant discours prononcé avant-hier, aux communes, par M. Mackenzie King.

Le correspondant du Canada le résume ainsi :

Le gouvernement fédéral n'a pas l'intention d'imposer la conscription militaire pour outre-mer. Cette mesure n'est pas nécessaire à l'heure actuelle. De plus, il se peut fort bien qu'elle ne devienne jamais nécessaire. En présentant un bill pour amender la loi de mobilisation, le gouvernement ne cherche qu'à se libérer d'une obligation morale dont le plébiscite l'a dégagé. En outre la conscription — celle des hommes et des biens — existe déjà dans les statuts. Le gouvernement n'en a pas jusqu'ici épuisé toutes les ressources parce que cela n'était pas nécessaire. En abrogeant l'article trois de la loi de mobilisation il n'établit pas un nouveau principe, quant à la conscription, mais suit la ligne logique de sa politique du volontariat sur le service militaire outre-mer. Cet amendement n'a rien à voir au principe de la conscription et ne dérange pas la nature des pouvoirs du gouvernement. Il ne signifie point l'exercice immédiat et intégral des pouvoirs qui lui seront éventuellement conférés, mais l'exercice, à l'occasion, des pouvoirs jugés opportuns et nécessaires.

Ainsi s'est exprimé le premier ministre Mackenzie King, aux communes cet après-midi, en présentant, en deuxième lecture, le bill amendement l'article trois de la loi de mobilisation des ressources nationales; cet amendement confère au gouvernement le pouvoir de dépêcher partout dans le monde des troupes canadiennes, si les circonstances de la guerre l'exigent et s'il le juge à propos, mais uniquement, a insisté le premier ministre, si les circonstances l'exigent. M. King a été formel à ce sujet. Une fois l'amendement adopté, rien ne sera changé, en pratique, à la politique du gouvernement. Seules les circonstances pourront modifier son attitude en ce qui concerne la conscription militaire pour outre-mer et ces circonstances résulteront directement de l'action de l'ennemi.

Le premier ministre a classé en deux groupes ceux qui, sur ce point, combattent son gouvernement : ceux qui veulent la conscription qu'elle soit nécessaire ou non, et ceux qui s'opposent à la conscription même si elle devient nécessaire pour sauver le Canada.

Le gouvernement King condamne ces deux attitudes et veut avoir la liberté d'agir et d'adopter la conscription SI ELLE DEVIENT NECESSAIRE.

Après avoir démontré l'efficacité du volontariat, M. King a déclaré que son gouvernement n'a pas l'intention d'imposer la conscription pour service en dehors du Canada.

L'abrogation de l'article 3 ne signifie pas l'adoption de la conscription mais accorde au gouvernement, comme le plébiscite, l'exercice des pouvoirs jugés nécessaires dans l'intérêt de la défense du Canada.

M. King a étudié à fond tous les aspects de la question. Il a réfuté toutes les opinions et toutes les thèses adverses sur la conscription militaire pour outre-mer. Il a enfoncé la thèse des impérialistes et des conscriptionnistes à tout prix, comme celle des isolationnistes avérés. Il a procédé avec une telle logique, serré si étroitement son argumentation que, même de l'avis des députés libéraux qui se croient tenus de voter contre le gouvernement en l'occurrence, sous prétexte que leurs électeurs ont répondu négativement à la question du plébiscite, le point de vue du premier ministre est inattaquable.

A notre avis, Mackenzie King est un chef d'Etat qui mérite la confiance de tout le pays.

Hier, l'honorable Cardin, ministre démissionné, a prononcé un remarquable discours. Il a défendu son attitude avec fermeté et conviction.

La Chambre l'a unanimement applaudi. Nous reviendrons sur ce discours qui a été pour M. Cardin un triomphe oratoire.

LETTRE D'OTTAWA

King refuserait de gouverner contre une importante partie de l'opinion

Le correspondant du Canada à Ottawa, écrit que dans l'entourage du premier ministre, qu'il se refuserait à gouverner à l'encontre d'une partie du pays, en l'occurrence la province de Québec, advenant le cas où ses explications et l'attitude pratique qu'il prendra, une fois le bill adopté, ne satisfieraient pas les représentants de Québec aux Communes.

LES BRITANNIQUES TIENNENT L'ENNEMI EN ECHEC EN LIBYE

La première phase de la campagne de Libye semble se tourner en faveur des Alliés. L'offensive de Rommel dont l'objectif immédiat était Tobrouk n'a pas connu les succès espérés par les forces de l'Axe.

Les forces de l'Axe ont lancé leur offensive en vitesse et elles se sont faites menaçantes dès les débuts. L'ennemi a réussi à percer une double brèche à travers les lignes de défense britanniques pour atteindre Knightsbridge à 18 milles au sud-ouest de Tobrouk mais il a été tenu en échec dans ce secteur. Les Britanniques ont ensuite violemment contre-attaqué avec leurs chars de combat tandis que leurs avions pilonnaient les lignes de communications ennemies derrière le front de combat.

Cette tactique a bien réussi et a permis d'enlever une place forte Segnali, à l'Axe d'où ils barclent les lignes d'approvisionnement de l'Axe.

Dans le secteur de Bir Hacheim les défenseurs français libres ont repoussé plusieurs attaques ennemies en infligeant de lourdes pertes. A plusieurs reprises les Français libres ont refusé de céder le poste stratégique. Ils ont de plus coopéré dans une large part à la capture de Segnali qu'ils ont continué à défendre.

Dans plusieurs secteurs Rommel a dû retirer des troupes pour éviter un encerclement et aussi pour préparer de nouvelles offensives. LA R.A.F. LANCE UNE GRANDE OFFENSIVE

L'aviation britannique a lancé contre l'Europe les plus grandes attaques aériennes de l'histoire. De

canadien doit avoir la confiance de tout le pays pour le diriger, ce qui est une attitude éminemment démocratique. Contrairement à certaines factions toriques, qui ne se soucient guère des minorités et seraient disposées à leur imposer leur point de vue sans vergogne, si elles en avaient seulement l'occasion, M. King ne veut pas détruire d'un geste le travail de toute sa vie.

Et c'est peut-être la raison pour laquelle, la semaine dernière, deux ministres de son cabinet, MM. Louis Saint-Laurent et J.-T. Thorson, ont donné à entendre que le gouvernement ne songeait pas à modifier son attitude au sujet de la conscription militaire pour outre-mer et que le bill du premier ministre n'était tout au plus qu'une formalité sans conséquences pratiques immédiates. Au caucus libéral tenu la semaine dernière, M. King aurait également abondé dans ce sens et exposé franchement l'attitude qu'il entend garder à ce sujet.

Et M. King tient, fait-on remarquer, que le chef du gouvernement

MELI-MELO

ANNIVERSAIRE DE TROIS CONFERES

Nos félicitations et nos vœux de longue vie à deux de nos confrères, Le Canada-Français, de Saint-Jean, qui commence sa 83e année; L'Etoile du Nord, de Joliette, qui entre dans sa 59e année; La Paix, de Drummondville, qui compte seize ans d'existence

formidables formations comprenant plus de 1,000 avions ont attaqué le territoire ennemi en s'arçonnant principalement aux centres industriels ennemis.

Les aviateurs canadiens ont pris une part active dans ces grandes opérations et ont rempli un rôle qui les met en vedette dans l'aviation britannique.

Azèques et Nazis

Ordre nouveau : Tyrannie ancienne

Dans le récit des exploits accomplis par les Espagnols en Amérique, au seizième siècle, il n'en est pas de plus propres à enflammer l'imagination que la conquête du Mexique. C'est un exploit véritablement homérique et l'homme qui conçut une telle entreprise et qui l'exécuta, Hernando Cortés, était un politicien et un tacticien d'une habileté telle que sur un autre théâtre, il aurait pu être un émule des grands capitaines de l'histoire. La conquête d'un grand empire, riche et dont la structure politique était solidement charpentée, par une poignée d'aventuriers mal équipés, est un fait qui porte l'empreinte du génie.

Mais ce n'est pas là le thème de cet article. Je veux décrire brièvement certains aspects des institutions sociales et politiques — dans le verbiage des dictateurs modernes, on dirait, l'ordre nouveau — des Azèques, cette race bellueuse et cultivée, qui avait subjugué toutes les autres races mexicaines et les avait réduites à un esclavage complet. Nous pourrions ensuite faire quelques rapprochements avec le grand attentat de notre époque contre la liberté des peuples.

Lorsque les Conquistadores débarquèrent sur les rives du Mexique, en 1519, ils trouvèrent un système politique et un ordre social déjà parfaitement organisés. Le système politique des Mexicains avait ceci de particulier qu'il était une hiérarchie verticale, c'est-à-dire qu'il s'étendait en hauteur. Au sommet étaient les Azèques, race bellueuse et intelligente dont l'organisation sociale et le développement matériel étaient très avancés. Au-dessous on trouvait les Toltèques, les Tépalcates, les Acolhuans, et d'autres races encore dont le niveau intellectuel n'était pas inférieur aux Azèques mais qui, pour leur malheur, étaient d'un caractère plus pacifique. Ils avaient cru à la fraternité humaine et ils ne s'étaient pas armés; un bon jour, les Azèques se ruèrent brutalement sur eux et les subjuguèrent. Les Azèques cependant ne détruisaient pas ces nations; ils étaient trop avisés pour cela. Ils se contentèrent de les piller, de leur enlever le peu de moyens de défense qu'ils avaient et d'en faire des états-esclaves. A l'arrivée des Espagnols, les Azèques étaient la race supérieure, la race des seigneurs, selon l'expression chère aux Nazis, et leur suprématie était solidement établie. Les autres races, dites inférieures, supportaient tout le fardeau de la machine politique, religieuse, sociale et économique des Azèques. Ils cultivaient leurs propres terres pour le bénéfice de ces maîtres tyranniques et élevaient des enfants pour alimenter les sacrifices humains qui étaient offerts tous les jours au soleil sur la grande pyramide à Mexico. On leur accordait un bienfait cependant, celui de l'ignorance, comme dirait le cynique Darré.

La race des maîtres, il va de soi, occupait la belle vallée de Mexico où se trouvait son opulente capitale. L'empereur, les grands caciques, une multitude de prêtres païens et les élus de la race maîtresse vivaient dans la mollesse et l'oisiveté, sous un ciel clément qui faisait de ce pays un perpétuel printemps. Cette race ne produisait pas; le soin de produire la richesse nécessaire à la vie économique du pays reposait sur les races inférieures. On a vu que celles-ci devaient aussi alimenter en victimes les sacrifices rituels de leurs maîtres, et cela était la condition la plus affreuse de leur esclavage, car le dieu sanguinaire des Azèques exigeait des quantités incroyables de victimes. Sous le moindre prétexte, le sang coulait au sommet du téocalli. En une seule année, 70,000 victimes furent sacrifiées. Cortés et ses compagnons rapportent avoir compté dans un seul édifice, à Mexico, 136,000 crânes humains et dans un autre endroit, 100,000 crânes que l'on conservait pieusement. Bon an, mal an, il fallait amener à Mexico 20,000 victimes pour les sacrifices.

La puissance azèque s'étendait sur tout le territoire qui comprend, aujourd'hui, le Mexique, de l'Atlantique au Pacifique, et au sud jusqu'au Guatemala et au Nicaragua. Ce pays était riche et supportait une population presque aussi dense qu'aujourd'hui, mais il n'y avait que la race des maîtres qui jouissait des bienfaits de l'abondance; les autres races vivaient misérablement condamnées à un état perpétuel de terreur et de désespoir.

L'histoire n'offre pas d'analogie aussi frappante avec "l'ordre nouveau" rêvé par les Nazis, que celui réalisé par les Azèques, il y a 500 ans, avec la différence toutefois que les Azèques se contentaient de dominer sur les races mexicaines, alors que les Nazis veulent appliquer leur plan d'esclavage à l'univers entier, car il ne faut rien moins que cela pour satisfaire leur soif effrénée de domination.

Encore une fois, les Allemands n'ont donc pas innové car leur ordre sol-disant nouveau est, comme on vient de le voir, des plus anciens; des sauvages, certainement moins barbares qu'eux, en connaissaient parfaitement la formule depuis longtemps. Les Azèques ne tuaient pas pour le plaisir sadique de verser le sang comme les Boches; à part l'observance des rites d'une religion sanguinaire, ils auraient pu passer pour civilisés, d'après le standard de notre époque. L'empereur Montezuma, qui régnait sur eux au moment de l'arrivée des conquistadores, peut être considéré comme un grand prince; il était doux, pacifique et généreux. Certains de ses actes étaient empreints d'une grandeur que n'aurait pas reniée Louis XIV.

Sans le courage stoïque et la ténacité froide de l'Angleterre, nous serions maintenant les Toltèques et les Tépalcates du régime de mille ans d'esclavage que Hitler et sa clique veulent imposer au monde.

Telle est la grande vérité que nos agents de division, que la propagande boche fait perorer, devraient nous dire s'ils étaient les grands patriotes qu'ils prétendent être. Ils aiment mieux faire haïr la province de Québec.

Que l'ordre hiérarchique nouveau selon le plan nazi s'établisse dans le monde et nos agitateurs auront des motifs de prôner, si toutefois on leur en laisse la liberté; ce ne sera plus contre l'envoi de soldats canadiens combattre à l'étranger mais ce pourrait être contre quelque chose de pire, par exemple l'enlèvement de victimes réclamées par les deux divinités sanguinaires nazies : la FORCE, symbolisée par Wotan, la RACE, personnifiée en Hitler.

Et qu'on veuille bien croire que cela n'est pas une métaphore. Nous n'avons plus d'excuse pour plaider ignorance sur le sort que les nazis préparent au monde car il y a longtemps que les grands docteurs de la doctrine naziste se sont chargés de nous renseigner sur la religion nouvelle de l'humanité quand il n'y aura plus que deux classes, les maîtres et les esclaves. Avec leur outrecuidance et leur truculence ordinaires, ils n'ont pas pu attendre d'avoir gagné la guerre pour cela. Mais à quoi bon, ils étaient si sûrs de leur affaire...

Que les nazis maîtres du monde en viennent à des sacrifices humains, est une conjecture qui peut paraître hardie mais qui n'a rien d'in vraisemblable si on connaît un peu l'évolution de l'âme germanique sous l'action du pétrin nazi.

Les nazis ont d'abord chassé le vrai Dieu de l'Allemagne, et ils l'ont fait avec une férocité et une astuce qui ont quelque chose de diabolique. Ils ont ensuite cherché à travers les fils d'araignées de leur histoire, pour la réhabiliter, la vieille divinité que les anciens Germains adoraient au fond de leurs forêts, Wotan — les anciens textes disent Wodan — et ils se sont livrés avec frénésie aux rites de son culte; c'est ainsi que le monde étonné a vu, peu d'années avant la guerre, surgir en Allemagne tout un calendrier de fêtes païennes qui se célébraient à l'époque où le monde n'était pas encore chrétien. Quand l'homme rejette le divin, il tombe fatalement dans la superstition la plus dégradante.

L'Allemand est naturellement cruel, sanguinaire, barbare. Son véritable caractère s'est révélé crûment pendant la première grande guerre (Suite à la deuxième page)

JEROMIENS. SAVIEZ-VOUS QUE...

Les origines de Saint-Jérôme remontent à l'année 1821, alors qu'un groupe de colons-dérégistrés vint s'établir sur les bords de La Nord. Quelques familles courageuses s'installèrent, tout d'abord, à la Côte Double et à La Chapelle qui étaient, à cette époque, les derniers bastions de la civilisation au nord de Montréal. Ils furent rejoints par différents groupes, montant de Sainte-Anne-des-Plaines, de Saint-Eustache, de Sainte-Scholastique, de Sainte-Rose, de Sainte-Thérèse, de Terrebonne, ainsi que du comté de l'Assomption et des environs.

L'érection canonique de la paroisse Saint-Jérôme date de 1834, et le premier curé résident, M. Blyth, ne s'y installa qu'en 1839, alors qu'il ouvrit des registres paroissiaux officiels sous le nouveau vocable : paroisse Saint-Jérôme. Car, avant cette date, les quelques catholiques disséminés sur les terres en friches le long de la rivière du Nord, assistaient à la messe dans une chapelle dédiée à saint Jean Chrysostôme, et sise à un mille et demi du centre de la ville actuelle. Cette modeste chapelle avait été ouverte au culte, dès 1821, par Mgr Lartigue, auxiliaire de Québec, résident à Montréal; et les curés de Sainte-Anne-des-Plaines, M. Grenier, pendant deux ans, et M. Poirier, pendant une douzaine d'années, vinrent y "donner la mission" de temps à autres. A partir de 1832, M. Poirier y disait la messe dominicale, régulièrement tous les quinze jours, et il y continua son ministère, même après l'érection canonique de 1834, jusqu'en 1837, alors que le premier curé résident, M. Blyth, s'y installa temporairement avant la construction d'une église paroissiale du village de Saint-Jérôme, en 1839.

Le premier curé de Saint-Jérôme, M. Blyth, était d'origine irlandaise, mais il avait reçu une éducation française. Ce fut lui qui s'occupa de la construction de la première église en pierre des champs, et du presbytère en grès de Postdam. Il ne séjourna au village même que douze mois, ayant été nommé temporairement à Sainte-Anne-des-Plaines, puis, curé à Sainte-Martine de Châteauguay, où il mourut.

Dans le journal Jérôme, le Nord, en date du 24 août 1882, Arthur Buies a écrit une chronique fort intéressante sur les modestes débuts du hameau lauréat de Saint-Jérôme : — "Cette paroisse nouvelle qui prenait place au calendrier (1834), se composait alors uniquement d'une rangée de maisons et de chaumières, construites à des intervalles plus ou moins éloignés, le long de la rivière du Nord, avec un seul rang en culture, s'étendant sur une longueur d'environ sept milles. Ce qu'on appelait en ce temps le village, c'était un groupe de sept ou huit maisons (à une courte distance du moulin seigneurial des Dumont et des de Bellefeuille), qui n'étaient pas situées où est la ville d'aujourd'hui, mais à un mille et demi de là, sur la route qui va vers Saint-Janvier, au point d'intersection de trois chemins, à un endroit qui a retenu le nom de La Chapelle, parce qu'on y célébrait les offices religieux dans une petite chapelle, longue de trente pieds, sur le bord de la rivière."

Jérôme, savez-vous que le territoire même de la paroisse de Saint-Jérôme avait été formé de la seigneurie des Mille-Isles et d'une partie de l'augmentation de la seigneurie des Deux-Montagnes. Le tout s'étendant sur une superficie d'environ six milles de front sur dix-huit milles de profondeur ?

Cette seigneurie des Mille-Isles avait été concédée, dès le 24 septembre 1683, au sieur Du Gué de Boisbriand, puis en 1714, elle fut retournée aux domaines de sa majesté britannique, parce que, sans doute, on n'avait pas observé les conditions imposées par autorité royale. Mais quelques jours plus tard, le gouverneur Rigau de Vaudreuil la concéda aux deux gendres du sus-nommé sieur de Boisbriand, MM. Gaspard de Langloiserie et Jean Petit, trésorier de la marine.

Le 18 juillet 1743, Thérèse du Gué de Boisbriand, veuve Langloiserie, céda la partie sud avec l'île Sainte-Thérèse, à ses enfants; tandis que Charlotte Petit, fille de sieur Jean Petit, ayant épousé Eustache-Lambert Dumont, en octobre 1733, devint co-propriétaire de l'héritage paternel, avec son mari. Quelques années après, soit le 20 janvier 1750, le sieur Dumont obtint du gouverneur de la Jonquière et de l'intendant Bigot, la concession d'une augmentation de la seigneurie des Mille-Isles. En somme, le territoire de la paroisse de Saint-Jérôme fut formé en 1834, avec une partie de l'augmentation de la seigneurie des Deux-Montagnes et de l'augmentation de la seigneurie des Mille-Isles.

Les enfants et petits-enfants du sieur Dumont héritèrent, en 1807, des biens seigneuriaux, et les domaines voisins des Dumont et des de Bellefeuille se rejoignaient dans le centre de la paroisse de Saint-Jérôme. Aussi, ce fut l'un d'eux, Eustache-Nicolas-Lambert Dumont, co-seigneur des Mille-Isles avec son beau-frère, le seigneur L. de Bellefeuille, qui donna, en 1835, le terrain de la première église de Saint-Jérôme, érigée en 1837-1839; ce terrain avait huit arpents en superficie.

Et pour ajouter une note historique à ce mémorable événement de donation, notons que ce fut le curé Paquin, de Saint-Eustache, le vaillant curé des "troubles de 1837", qui fut délégué par l'évêque pour marquer le terrain du sieur Dumont, entre plusieurs autres terrains offerts, parce que celui-ci était situé au centre du village projeté. (En avant de l'église actuelle, dans le quadrilatère du parc Labelle).

Les contrats pour la construction de l'église furent passés le 6 avril 1837, "dans la maison de monsieur le curé", y lit-on, "à La Chapelle, devant le notaire Louis-Edouard Globensky, de Sainte-Scholastique, assisté par son collègue, le notaire Joseph-Léandre Prévost, de Terrebonne. Le maître-charpentier Moïse Ollier, de Sainte-Anne-des-Plaines, et le maître-maçon Joseph Peltier, du village de l'Assomption, obtinrent l'entreprise, après avoir apposé leur croix au document, en guise de signature."

D'après les multiples clauses du contrat, il est stipulé que l'église aura cent vingt pieds de longueur par quarante-neuf, en dedans, mesure française. Les murs auront vingt-quatre pieds de hauteur hors de terre et quatre de profondeur en terre et ils devront être d'épaisseur convenable. Le presbytère mesurera quarante pieds par trente-six. La grande porte de l'église aura huit pieds de largeur, seize de hauteur, elle sera en arc et flanquée de deux petites portes. Le portail aura deux fenêtres et un oeil de boeuf, et de chaque côté, sur les pans de murs, de dix pieds par cinq, trois fenêtres. La sacristie mesurera trente-six pieds par trente-deux. La croix du clocher pèsera trois quintaux et le coq en fer blanc sera peinturé. Quant au presbytère il devra avoir deux cheminées et deux fausses cheminées, et on le divisera selon les goûts du curé Blyth.

Voici quelques précisions sur le coût des dites constructions : le maître-maçon Peltier recevra trente-trois mille cinq cents livres anciens cours, et le maître-charpentier Ollier vingt-sept mille. Il est indiqué au contrat que les travaux entiers devront être terminés en juin 1839, sauf ceux du clocher qui devront être livrés à la Saint-Michel de l'année 1840. Aucun architecte ne furent requis pour les plans et devis; ce fut monsieur le curé Blyth et les neuf syndics "loyalement élus"; Jean-Baptiste Renaud, Jean-Baptiste Gascon, Jean-Marie Allaire, Alexandre Charneuse, François Charbonneau, Joseph Charbonneau, François Chartrand, Michel Chartrand et Jean-Baptiste Brillant dit Lapierre qui surveillèrent les travaux de construction.

Une fois l'église entièrement terminée, on y monta, dans la tour, une petite cloche au son grêle, qui servit pour l'appel aux offices religieux, aussi bien que de tocsin pour alerter les villageois en cas d'incendie. Vingt ans plus tard, une cloche de plus grosse dimension, mariages, les baptêmes et les décès de la nouvelle paroisse aux portiques plus résonnante, prisa son concours à la première, pour sonner les des Laurentides. Lors de la construction de la nouvelle église, la petite cloche fut donnée au couvent des Soeurs de Sainte-Anne, de Saint-Jérôme, tandis que l'autre, carillonne au clocher d'une église du pays d'en-haut, à Lesage.

Dès le début de son érection canonique, la paroisse de Saint-Jérôme prit un essor qui s'accroît par la suite de façon étonnante, sous la direction de ses dévoués prêtres-apôtres, mais surtout, sous la juridiction et le dynamisme du grand curé-consulateur, Mgr Antoine Labelle, soit de 1888 à 1891. Le premier curé, M. Blyth, arriva à Saint-Jérôme à l'époque mémorable et tragique de '37; il ne demeura ici que trois ans. De l'année 1837 à l'année 1888, soit sur une période de trente ans, il y eut six curés qui se succédèrent, ce sont :

1837 - 1840 M. Etienne Blyth
1840 - 1841 M. Isidore Poirier
1841 - 1845 M. Patrick Burke
1845 - 1855 M. Georges-Amable Thibault
1855 - 1858 M. Michel-David Brunet
1858 - 1863 M. Joseph-Isidore Gratton
1863 - 1868 M. Antoine-Fleury Groulx

Ce dernier étant décédé, le 12 mai 1868, à l'âge de 49 ans, quelques jours plus tard, arrivait, tout ému, au presbytère de Saint-Jérôme, accompagné de sa vieille mère, M. Antoine-François-Xavier Labelle, âgé de 34 ans. Ce jeune prêtre-curé, à l'âme ardente, réalisa en moins d'un quart de siècle, un gigantesque programme de défrichement, de colonisation et de fondation de paroisses à travers le pays laurentien. Il

La maison de sir Wilfrid Laurier attire beaucoup de gens à Saint-Lin

— La première saison officielle de visites à la maison natale de sir Wilfrid Laurier vient de s'ouvrir à Saint-Lin.

Bien que les autorités fédérales aient acheté la propriété en 1893 et qu'une fois restaurée et remeublée elle ait été ouverte au public, au début de la belle saison de 1940, le lieu de naissance du grand Canadien français ne fut, comme on sait, inauguré officiellement, en tant que site historique, que le 20 novembre dernier, centième anniversaire de naissance de sir Wilfrid. Les visiteurs affluèrent donc pour la première fois cette année vers la petite maison, à juste titre orgueil de la population de Saint-Lin.

Le registre des visiteurs ou le préposé à l'entretien de la demeure historique, M. Roméo Bélanger, incite aimablement les visiteurs à inscrire leurs noms et adresses et parfois des

Le service militaire et les agriculteurs

Expliquant la loi de mobilisation à ce sujet, M. Lionel Bertrand, député de Terrebonne, écrit dans *La voix des Mille-Isles* :

Jusqu'au 23 mars 1942, les commissions avaient apporté des regards particuliers aux demandes d'ajournement présentées par des fermiers ou par leurs fils. Les amendements à la loi de mobilisation de 1940 ont été nécessités par un double but : prévenir la détérioration de la situation agricole du Canada et maintenir au pays la production alimentaire essentielle à son effort de guerre. Dans les régions agricoles voisines des grandes villes ou des industries de guerre, la situation agricole était largement compromise par l'écoulement vers l'industrie de la main-d'œuvre agricole. Ces amendements stabiliseront les emplois relevant de l'agriculture.

Les personnes qui ne sont pas "exclusivement et principalement employées dans l'agriculture" demeurent libres de demander un ajournement de leur instruction militaire, si elles ont de bonnes raisons, en s'adressant également à M. Ranger. Il faut bien comprendre aussi que les personnes qui ne sont pas "exclusivement et principalement employées dans l'agriculture" ne doivent pas quitter leur emploi actuel dans le but d'obtenir un ajournement. Les personnes, qui obtiennent un ajournement, parce qu'elles sont "exclusivement et principalement employées dans l'agriculture", ne peuvent obtenir un emploi ailleurs que dans l'agriculture, et doivent si elles changent d'occupation en notifier le registraire, sans quoi elles s'exposent à des peines fort sévères.

"Pour tout résumer, toute personne employée le ou avant le 23 mars 1942 "exclusivement et principalement dans l'agriculture" peut obtenir un ajournement de son service militaire, en subissant d'abord son examen médical, et en écrivant dans les huit jours de cet examen médical au Registraire de division. Il faut nécessairement remplir ces conditions."

Aztèques et Nazis

(Suite de la première page)

et pendant celle-ci. C'est un être dépravé qui éprouve un plaisir sadique à verser le sang; c'est pourquoi il retourne à Wotan, ne pouvant se résoudre à abandonner ce que ses ancêtres ont adoré. Sa prétendue civilisation n'est que du placage très mince sous lequel se cache une nostalgie morbide pour les mystères et les rites qui se pratiquaient autrefois au fond des forêts sombres de la Germanie.

Ses récits légendaires représentent Théodoric, Charlemagne, Frédéric Ier, Guillaume Tell dormant dans les flancs d'autant de montagnes creuses et inaccessibles aux hommes. Accoudés sur des tables de pierre que leur barbe a percées, ils attendent en somnolant que la patrie allemande ait besoin d'eux. Alors ils se lèvent, ils repartiront dans les batailles, et le sang montera jusqu'à la cheville des guerriers.

Au huitième siècle, saint Boniface ne fut-il pas obligé de défendre aux Allemands de vendre des victimes humaines aux païens qui venaient s'approvisionner sur les marchés d'esclaves.

Mais il n'est pas nécessaire d'aller aussi loin. Dans les exécutions massives d'otages innocents, en pays occupés, n'y a-t-il pas comme un désir obscur d'honorer la race "divine" par des sacrifices humains, forme classique de l'adoration païenne ? Les nazis ne sont-ils pas allés jusqu'à la glorification du mal ?

Nous sommes en face d'un peuple pris de folie collective, la folie de l'orgueil qui a aveuglé Lucifer. Quand ils seront maîtres du monde, cette folie atteindra son paroxysme et il faudra des holocaustes humains pour glorifier la Race et Wotan et les peuples-esclaves, après avoir de leurs labours alimenté la machine économique nazie, devront fournir des victimes pour sacrifier au moloch sanguinaire.

J.-B. COTE

Tous droits réservés par le Syndicat des Auteurs canadiens Enrg.

mourut le 4 janvier 1891, et l'on déposa sa dépouille dans le caveau de la chapelle du cimetière de Saint-Jérôme.

Six prêtres le précédèrent à la cure paroissiale, et six autres prêtres lui succédèrent à date :

1891 - 1901 M. L.-J. Lafontaine
1901 - 1902 M. Roméo Lamarche
1902 à 1919 M. P.-X. de la Durantaye
1919 à 1928 M. J.-A.-M. Brosseau
1928 à 1934 M. J.-C. Geoffrion
1934 à M. Emile Dubois

"Les premiers colons du Nord, nés dans les pils d'une soutane", comme disait souvent le curé Labelle, restèrent profondément attachés à leur clocher natal. La vie paroissiale jérômiennaise s'établit dès sa fondation sur des bases solides, et le premier noyau qui germa dans cette terre puissante du Nord, prit racines sous l'égide de ces prêtres dévoués, pour enfin "s'élargir aux dimensions d'une patrie dont la charte est un sacrement."

— 1942 —

Cécile Rivest-Laurier

SACHONS PREVOIR

Le peuple canadien se divise actuellement en deux groupes distincts. Le premier groupe dépense son argent aussitôt qu'il l'a gagné. Les autres augmentent chaque jour le nombre de certificats d'épargne de guerre et d'obligations qu'ils achètent, résistant énergiquement à la tentation de faire comme les autres et de dépenser tout leur avoir.

Le groupe de ceux qui dépendent difficile de se procurer des articles de luxe car la production des matériaux de guerre réduit sensiblement la fabrication d'un grand nombre d'objets faciles à trouver en temps de paix. Mais ils parviennent de même à dépenser la plus grande partie de leurs revenus en achetant mille choses inutiles et en ne se refusant aucun confort. C'est ainsi que les propriétaires de lieux d'amusement ont peine à loger les foules. Les magasins de détail sont assiégés chaque jour par des milliers d'hommes et de femmes qui achètent des marchandises à un prix variant de 25 cents à \$15 ou \$20.

Il est une chose que nous pouvons affirmer dès maintenant. Quand viendra la paix, les hommes et les femmes qui pourront acheter des meubles nouveaux pour leur maison, de nouvelles voitures, des machines à laver, des radios et autres instruments, et ceux qui pourront se payer des vacances aux endroits de villégiature les plus renommés du Canada et des Etats-Unis, ne seront pas ceux qui dépensent toute leur monnaie et tous leurs billets de banque avec une insouciance déconcertante. Non, ceux qui pourront alors se permettre de dépenser largement seront ceux qui placent maintenant leurs revenus dans les obligations de guerre du gouvernement.

Les Etats-Unis comme plusieurs des provinces du Canada sont représentés. Il est même venu des gens de Dublin, Irlande, de Londres, voire même de la Côte-d'Or en Afrique.

Les observations inscrites au registre sont pour la plupart des éloges et des témoignages d'admiration. Les "Very Interesting" voisinent avec les "Très bien."

Signe des temps, visiteuses et visiteurs en uniformes sont nombreux. Souvent ils se photographient les uns les autres devant ou à côté de la modeste habitation d'où devait partir vers sa glorieuse destinée le grand sir Wilfrid.

Le devoir des catholiques pendant la guerre

Une lettre pastorale collective

"C'est sans étonnement, mais c'est avec joie sincère et profonde, que Nous vous avons vus, Nos très chers frères, dès les premières heures du conflit si généreusement à l'attente de votre pays. Et ce sera, en vérité, une page glorieuse de notre histoire, que cet effort de dévouement, de vaillance et d'héroïsme que la présente guerre aura suscité chez notre peuple", lit-on dans une lettre pastorale collective de son éminence le cardinal Villeneuve, et de leurs excellences nosseigneurs les archevêques, évêques et autres ordinaires du Canada, au sujet de l'attitude des catholiques du Canada dans la présente guerre.

Puis il reprend : "Cet esprit de sacrifice et de dévouement trouve sa plus haute expression, il faut le reconnaître, chez ceux qui vaillamment s'enrôlent dans les armées, sur terre, sur mer, ou dans les airs. "Une dette de gratitude nous oblige envers nos compatriotes dont le courage et la bravoure auront si admirablement servi le pays et l'humanité. Leur triomphe sur eux-mêmes est un gage de notre victoire finale; leur loyauté honore notre nation; leur fidélité au devoir est le boulevard de notre liberté".

Nous donnerons le texte de cette lettre pastorale.

Hommage de l'honorable Perrier à feu M. C.-J. Magnan

— L'honorable Hector Perrier, secrétaire de la province, a fait la déclaration suivante, à son bureau de l'Hôtel du gouvernement en apprenant la mort de M. C.-J. Magnan, ancien inspecteur général des écoles normales de la province : "Peu d'hommes, autant que M. Charles-Joseph Magnan, ont servi avec autant de dévouement et de fidélité la cause de l'éducation dans notre province; pendant un demi-siècle il n'a cessé de se préoccuper des problèmes de l'enseignement. Pédagogue averti, homme d'étude en même temps que d'action, il a voulu faire bénéficier les autres des fruits de sa riche expérience. Pendant cinquante ans, chaque mois, il a apporté dans la revue "L'Enseignement Primaire", les meilleures directives de la pédagogie. Ouvert à toutes les initiatives, il a cependant toujours voulu donner un caractère nettement français à toutes les mesures éducatives auxquelles il a été mêlé. "La province perd en lui un éducateur de première valeur, un modèle pour tout le monde de l'éducation".

A Sainte-Marguerite du Lac Masson

Dimanche, le 31 mai dernier, les paroissiens de Sainte Marguerite ont célébré avec éclat le jubilé d'argent sacerdotal de leur curé, M. Donat Lussier. L'église, magnifiquement décorée à l'intérieur comme à l'extérieur, était remplie d'une nombreuse assistance. Pendant la messe célébrée par le jubilaire, le chant fut exécuté par la chorale de la paroisse et les élèves de l'école. L'abbé Charles Martel donna le sermon de circonstance.

A trois heures, dans l'après-midi, à la salle paroissiale, eut lieu la présentation des vœux au curé par ses paroissiens. Les élèves de l'école paroissiale, dirigée par les R.R.S. de la Providence ont exécuté un programme varié comportant musique, chant, gymnastique, etc. Les jeunes filles de la paroisse ont aussi participé à ce programme. Il y eut discours par l'abbé Marcel Lussier, neveu du curé et lecture d'une adresse par M. Léopold Miron, premier marguillier, qui remit au curé une bourse lui a été offert ainsi que son portrait, cadeaux des paroissiens et des amis. M. Wilfrid Gauthier, agissait comme maître de cérémonies.

Parmi les nombreux invités on pouvait remarquer : M. Napoléon Lussier, père du jubilaire; M. l'abbé Marcel Lussier, son neveu; les abbés Charles Martel, et François Mallet, MM. et Mmes Henri Lussier, Eugène Roch, Mmes Évangéliste Marleaux, Joseph Poupart, M. et Mme Théodile Gauthier, M. et Mme Oscar Marleau, Mme Isaie Jodoin, M. et Mme Donat Saint-Jean, Mlles Juliette et Cécile Dumais, Mlle Marie Anne et M. Paul Dubreuil, M. Achille Dumesnil, cousins; Mme Maurice Lessard, Madeleine, Claire et Pauline Lussier, Paul, Gérard Lussier, Berthe et Jacques Lussier, Alice Desnoyers, Monique Roch, neveux et nièces; M. le maire et Madame Alphonse Gauthier, M. Léopold Miron, M. Albert Sigouin, marguillier et Mme Sigouin; Herménégile Denis, marguillier, et Mme Denis, M. Wilfrid Gauthier, conseiller municipal, et président de la commission scolaire et Mme Gauthier; Mlle Yvonne Roch.

COMMANDO !

Le mot est portugais, le procédé nous vient des Boers et l'idée effrayait déjà Napoléon

Lorsque M. Winston Churchill donna le nom de commandos aux unités spécialisées britanniques désormais célèbres pour leurs raids audacieux en territoire ennemi, il a dû se souvenir du commando boer qui captura le train sur lequel il voyageait à titre de correspondant de guerre dans le Natal, en 1899.

Avant la guerre sud-africaine, les seuls effectifs réguliers maintenus par les républiques des Boers étaient ceux de l'artillerie, de la gendarmerie et des spécialistes. L'unité tactique et administrative des républiques était le commando dans lequel le service était obligatoire pour tous les hommes âgés de 16 à 60 ans. Au début de la guerre, tous les hommes en état de porter les armes furent incorporés dans le commando de leur district dont le chef, "veldt cornet", avait auparavant été élu au suffrage populaire. Ce système avait pris son origine au temps où les premiers colons hollandais avaient dû se défendre contre les Zoulous.

Les commandos sud-africains d'il y a quarante ans étaient ni plus ni moins que des formations d'infanterie à cheval dont les hommes se rapportaient au point de rendez-vous avec leur propre monture, leur carabine, leurs munitions et des vivres pour quelques jours. Les caractéristiques de ces commandos étaient une grande mobilité et l'initiative individuelle de leurs membres. Le mot commando est portugais et fut adopté par les colons hollandais pour ces corps francs.

Après Dunkerque, l'armée britannique n'étant pas en mesure d'entreprendre de grandes opérations, décida de harceler les Allemands par des raids. Les effectifs du début sont devenus une vaste organisation spécialisée. Les hommes qui la composent sont des volontaires des régiments britanniques et, bien qu'on y compte un certain nombre de Canadiens et d'Australiens, environ 99 pour cent des commandos sont des Anglais, des Écossais, des Gaullois ou des Irlandais du Nord. Le mot commando décrit à la fois l'unité et l'homme qui en fait partie.

Il existe un organisme central pour coordonner les opérations et l'entraînement de chaque unité mais le chef d'un commando est beau-

coup plus maître chez lui qu'un commandant de régiment ordinaire. Chaque unité est libre, dans les bornes de certains principes généraux, de s'entraîner à sa manière, les commandements étant jugés non pas par leurs méthodes mais par les résultats qu'ils donnent.

Du commandant jusqu'au simple soldat, tous les commandements reçoivent un entraînement rigoureux. Ils peuvent être appelés à servir sur terre, sur mer, dans la neige, dans le désert, dans les montagnes, dans la jungle ou les marécages, en rase campagne ou en pleine rue. Ils doivent manier la carabine, le revolver, la mitrailleuse, la baïonnette et le poignard qui leur permet d'expédier en silence les sentinelles ennemies. Ils sont passés maîtres en tactiques de débarquement, de guérilla, de camouflage et de combat corps à corps. Il est essentiel qu'ils soient robustes, intelligents et d'une bravoure à toute épreuve.

Une de leurs spécialités est la marche forcée : soit à une allure de sept milles à l'heure sur de longues distances. Une autre est l'esprit de corps. Lors du raid de Saint-Nazaire, le chef des commandos, le colonel Newman, entrepreneur à Londres avant la guerre, dirigeait les opérations du pont d'un navire. Lorsqu'il apprit que certains de ses hommes ne pourraient être évacués, sans hésitation il se rendit à terre avec un groupe de commandement pour participer au travail de destruction. On ne l'a pas revu depuis.

Le succès des commandos a été si éclatant que maintenant toutes les armées du monde — y compris nos Canadiens — reçoivent un entraînement du même genre. L'invasion éventuelle du continent pourrait bien se faire "à la commando". Napoléon Bonaparte écrivait naguère à son ambassadeur, de Caulaincourt : "Si l'idée venait aux Anglais de faire des expéditions sur mes côtes, tantôt sur un point, tantôt sur un autre, de se rembarquer dès qu'on aurait réuni des forces pour les combattre et d'aller immédiatement menacer un autre point, la partie ne serait plus tenable." Cette perspective doit également inquiéter le haut-commandement boche qui s'appelle, ironiquement, en allemand, le "Generalkommando".

Commission des prix et du commerce en temps de guerre

Renseignements

Le prix du boeuf.

La commission des prix et du commerce vient de publier une ordonnance détaillée sur le prix du boeuf. Les intéressés feront bien de s'en informer auprès de leur représentant local.

Le sucre et les conserves.

La commission des prix et du commerce en temps de guerre précise qu'il reste permis d'acheter du sucre en excès de la nouvelle ration d'une demi-livre par personne par semaine pour les conserves et pour la mise en boîte des fruits et la confection des confitures et gelées.

Les tubes de dentifrice, etc.

Il est désormais défendu de mettre au rebut les tubes flexibles en métal. Il faut les remettre aux pharmacies, débits de tabacs et autres établissements désignés comme agences de récupération du gouvernement.

La carte de rationnement.

M. Donald Gordon, le président de la commission des prix, vient d'annoncer que cet organisme aura bientôt recours à la carte pour le rationnement pour le sucre. Il appliquera plus tard le système à d'autres marchandises.

Mme L.-H. Hébert, décédée à Québec, à Page de 73 ans

Mme L.-H. Hébert est décédée, dimanche dernier, à Québec, chez sa fille, Mme Madeleine Georges Garneau, après une assez longue maladie. La vie canadienne perd en elle une grande dame. Douée d'une vive intelligence et d'une rare beauté, elle avait été une des premières femmes à s'occuper d'action sociale et de mouvements patriotiques, au cours de la dernière guerre. A Montréal, où elle passa la plus grande partie de son existence, son salon rappelait ceux de la noblesse française; elle en fit avec grâce les honneurs au prince de Galles qui devait régner sur l'Angleterre et le Canada sous le nom d'Édouard VIII ainsi qu'aux plus grandes personnalités qui visitèrent notre pays avant 1930.

Depuis plusieurs années, elle demeurait à Québec, auprès de deux de ses filles qui avaient épousé deux des fils de sir George et feu lady Garneau, M. Georges Garneau et M. le Dr Paul Garneau, décédés.

Née à Saint-Jérôme, comté de Terrebonne, Mme Hébert (Elodie Gauthier) était la fille de J. Gauthier et Elodie Lorrain. Elle commença ses études chez les soeurs de Sainte-Croix puis les compléta au couvent de Saint-Laurent. Possédant une fort belle voix, elle gagna une médaille d'or pour le chant. Plus tard, elle continua ses études musicales à Montréal, sous la di-

Devant les tribunaux.

On ne badine pas avec les ordonnances de la commission des prix et du commerce en temps de guerre. Cette dernière semaine, le procureur de la région de Montréal, Me André Demers, c.r., a traduit devant les tribunaux sept autres personnes accusées d'infraction à ces décrets. Six ont été condamnées à des amendes variant, de \$10 pour augmentation illégale de loyer, à -200, pour amassement de sucre.

Botines de hockey et de ski.

M. Louis Daoust, l'administrateur de la chaussure à la commission des prix vient de publier une ordonnance pour empêcher, l'hiver prochain, l'augmentation du prix de détail des botines de hockey et de ski.

La corde officielle

Lorsqu'on parle de corde, dans les ordonnances de la commission des prix et du commerce en temps de guerre, au sujet du bois de chauffage, on veut dire cent vingt-huit pieds cubes de bois empli ou "cordé".

rection de maître Guillaume Couture. A dix-huit ans, elle avait épousé Charles-E. Duhaute. En secondes nocces elle avait épousé L.-H. Hébert, de Montréal. D'un dévouement et d'une générosité inlassables, elle s'occupa d'oeuvres de charité dans la métropole. A l'hôpital Notre-Dame, une des institutions qui bénéficièrent de ses activités, elle fonda l'oeuvre du Pain.

Pendant la dernière guerre, elle contribua au succès des plus beaux mouvements : la Croix-Rouge, l'aide à la France, etc. Lorsque fut organisé le premier Emprunt de la victoire et que l'on réclama le concours de l'élite féminine, elle fut unanimement choisie comme présidente de la section canadienne-française du comité d'organisation. A toutes ces oeuvres, elle sut donner l'élan qu'il fallait pour atteindre le but poursuivi.

Mme Hébert laisse cinq enfants : deux fils, M. Charles Duhaute et le lieutenant-colonel René Duhaute, O.B.E.; trois filles, Marguerite (Mme Paul Garneau), Paule (Mme Albert Tétraut) et Madeleine (Mme Georges Garneau); plusieurs petits-enfants et son gendre, M. Albert Tétraut, de Montréal.

Nous prions les membres de la famille en deuil de bien vouloir agréer l'hommage de nos sincères condoléances.

"Le retour au village"

Un jour, je suis parti, pèlerin solitaire,
Après un long exil, revoir le coin de terre,
Où, paisibles, se sont passés mes jeunes ans.
C'était par un matin radieux du printemps;
Le long des sentiers verts, de buisson en buisson,
Joyeux comme autrefois, j'ai redit ma chanson
Aux champs ensoleillés, aux grèves, aux érabes,
Qui me semblaient tous devenus vénérables,
Et me tendaient leurs bras. J'ai revu les maisons
Dont les vieux murs penchaient sous l'assaut des saisons;
Les unes, volets clos et de mousse couvertes,
Étaient mêmes, déjà, depuis longtemps désertes,
Et de les retrouver, par ce riant matin,
Le passé m'apparut plus doux et plus lointain.
Emu, je traversai l'antique pont de pierre,
Que, tant de fois, la main dans celle de ma mère
J'avais franchi, craintif au fracas du torrent.
Ma mère me disait: "Lorsque tu seras grand,
Viendras-tu saluer le clocher du village
Où, près de moi, s'écoule aujourd'hui ton jeune âge?
Ne serait-ce qu'un jour, ton cœur y trouvera
Quelque cher souvenir qui le consolera."

Un jour, je suis venu, pèlerin solitaire,
Après un long exil, revoir le coin de terre,
Où, paisibles, se sont passés mes jeunes ans.
C'était par un matin radieux du printemps;
Et, ce jour de la vie est un divin poème;
Car il n'est d'aussi beau que la page où l'on aime!

Alfred DESCARRIES

Montréal, septembre, 1916.

Chronique féminine

Des millions de femmes souffrent et meurent en luttant sur le "front silencieux" d'Europe

Personne ne pourra jamais relater entièrement l'effroyable des femmes dans les contrées d'Europe occupées par les forces de l'Axe. Personne ne saura jamais extraire des archives écrites avec du sang, la grandeur des sacrifices que ces femmes accomplissent. Les actes de bravoure sont vraiment trop nombreux pour qu'on puisse les compter. Ils sont certes écrits dans un livre, mais que des yeux humains ne liront jamais de ce côté-ci de l'existence.

Ce qui s'est passé autour de Prague, après l'attentat contre le "bourreau" Heydrich est trop frais à nos mémoires pour que nous insistions sur l'horreur de ces familles entières annihilées, de ces femmes massacrées avec leurs hommes sans se plaindre, de ces mères assistant au supplice de leurs enfants sans ouvrir les lèvres pour dénoncer un seul camarade.

Partout sur le continent, les femmes font partie de ce "front silencieux" combattant l'envahisseur. Davantage chaque jour, leur rôle devient plus dangereux, car le conquérant a appris à se méfier de leurs airs soumis, de leurs simples robes de paysannes sous lesquelles elles transportent des armes ou des explosifs. Les femmes incorporées dans "l'armée sans nom" n'émettent pas de communiqués. Elles combattent le nazi derrière un mur érigé par leur propre discrétion et la censure ennemie.

De temps à autre seulement, entendons-nous des rumeurs venues des Balkans, de Grèce, de Hollande, de Belgique, de France, de Pologne. Des femmes agissent là-bas comme saboteuses, terroristes, porteuses de messages. Leur "non-coopération" est constante. Elles cherchent par tous les moyens à nuire aux effectifs allemands. Elles se font tuer en si grand nombre, qu'on ne sait plus.

Dans la seule péninsule balkanique, les compilateurs estiment que les exécutions se chiffrent entre le quart et le demi-million. Là-dessus, ils calculent qu'il doit y avoir entre cent et deux cent mille femmes! Et toute compilation, en ce qui concerne celles qui sont mortes après avoir donné leur dernier morceau de pain à leurs enfants ou les avoir recouverts de leurs derniers haillons: toute compilation pareille devient impossible.

Mais rien: ni les pelotons d'exécution, ni le noeud coulant de mil-

liers de bourreaux, ni les camps de concentration n'empêchent les femmes du "front silencieux" d'accomplir leur travail. Heinrich Himmler, le chef de la gestapo, l'ancien élève de volailles, est arrivé en Hollande l'autre jour. Il fit exécuter quatre-vingt-seize Hollandaises, en prit 400 autres comme otages et en envoya deux mille dans des camps de concentration. Résultat: les sentinelles se font assassiner et six femmes ont été fusillées sous l'accusation d'avoir communiqué des renseignements aux espions britanniques!

En Belgique et en Norvège, la résistance est semblable. En Belgique, les femmes imitent les Grecques: elles sont tellement distraites, qu'elles laissent à tout instant tomber des pots de fleurs sur la tête des nazis, après quoi elles descendent sur la chaussée pour s'excuser de l'"accident". Mais les femmes grecques sont plus habiles, ayant affaire à des fascistes pas très disciplinés. Pendant que le trouper se frotte la tête, la femme lui vole d'ordinaire son fusil tout en s'exclamant: "L'arme part le lendemain pour les montagnes, où se bat l'époux dans une troupe de guérilla."

A Oslo, l'incendie d'un entrepôt contenant vingt mille skis réquisitionnés par les Allemands est attribué à une jeune fille. En France occupée, la dynamite qui fit sauter un immeuble abritant des militaires ennemis fut transportée par une vieille femme et sa fille. Rome rapporte une bataille de deux jours au Monténégro contre les "communistes". Sur les cent "communistes" exécutés après la lutte, une vingtaine étaient des femmes. En Alsace, la presse nazie se plaint que les fillettes prononcent "Heil Hitler" d'une façon peu respectueuse au passage des officiers allemands, et qu'elles prennent "des attitudes bizarres quand elles aperçoivent un uniforme allemand".

De "l'attitude bizarre" des fillettes alsaciennes jusqu'à la lutte, à coups de grenades, de leurs aînées en d'autres contrées d'Europe, s'écrit une épopée d'héroïsme féminin qui ne sera jamais publiée. A côté de pareils sacrifices, ceux qu'on demande d'accomplir aux Canadiennes sont en vérité bien peu de chose.

Elles se font tuer, ces femmes d'Europe, pour que celles d'Amérique puissent vivre en liberté et ne l'oublions jamais.



Les idées de Madame Voisclair

— Vous direz ce que vous voudrez, Mme Voisclair, mais on était tout de même plus heureux dans le temps!... Ce n'est pas pour rien qu'on appelait cela le "bon vieux temps"!...
— Ah! vous croyez?
— Oui... Vous n'auriez qu'à entendre ma vieille mère en parler, vous seriez convaincue... En ce temps-là, il n'y avait pas de guerre, au moins, et on avait tout ce qu'on voulait!...
— Ah! c'est toujours sur la question des restrictions que vous en êtes, ma bonne voisine?
— Oui, et j'y reviens parce que c'est la chose la plus embêtante du monde.

— Bon... C'est très bien... Autrefois, nous étions plus heureux... Mais, dites-moi, y retourneriez-vous, à ce temps-là?
— Ah! bien, pourquoi pas?
— Eh bien, ma voisine, rien de plus facile. Pour commencer, vous allez téléphoner... que dis-je, vous allez aller à la compagnie et faire ôter de votre domicile le gaz et l'électricité.

— Belle idée, quand on ne peut presque plus avoir de pétrole... Mais dans le temps, Mme Grondin, dans le "bon vieux temps", on ne s'éclairait qu'à la lampe... Et si vous ne trouvez pas de pétrole, tant pis, prenez des chandelles...
— Vous me faites rire... Nous voyez-vous, à la chandelle?
— Mais puisqu'il faut retourner en arrière? Et puis, n'ayant plus d'électricité, vous vendrez votre machine à laver et vous vous mettez sur la cuve, de grandes journées de temps, comme faisait votre arrière-grand-mère...

— Ah! non, par exemple, c'est trop commode, ma machine à laver... Je fais tout mon linge en une matinée, ce n'est pas une affaire...
— Mais n'est-il pas question du siècle dernier?
— Mme Voisclair, je crois bien que vous vous moquez de moi...
— Pas du tout... Je vous prouve que notre époque, malgré ses ennuis a tout de même quelques petits agréments. Pensez-vous, s'il fallait que vous remplacez votre frigidaire par une simple glacière, votre machine à coudre électrique et votre balayuse par...

— Non tout cela, c'est bien correct, Mme Voisclair, mais sur le chapitre de la nourriture, vous ne me direz tout de même pas que ce n'était pas mieux autrefois?
— Vous en êtes bien sûre? Ecoulez, Mme Grondin, et jugez. Est-ce qu'autrefois, l'hiver, on connaissait autre chose que la viande et les patates, si j'excepte les carottes et ces malheureux choux blancs qui n'avaient plus de vitamines du tout, à force d'être tenus en conserve dans les caves?
— On ne s'en portait pas plus mal!
— Vous croyez? Savez-vous, ma bonne voisine, qu'à cette époque que vous croyez bénie, la mortalité infantile était effrayante dans tout le pays et que le nombre d'enfants rachitiques qui grandissaient avec les jambes "croches" donnait aussi de quoi réfléchir?

— C'est vrai, cela, les enfants d'à présent s'élèvent plus facilement...
— Tout simplement parce qu'ils viennent au monde plus forts, les petites mamans n'étant plus sous-alimentées, ni ne manquant pas de vitamines ni de sels minéraux. De plus, on a, pour les élever, des produits que nos mères ne connaissaient pas, et vous verrez que plus cela viendra, plus les Canadiens français seront grands et forts...
— Eh bien, c'est à souhaiter, mais j'aurais cru qu'avant nos mères, qui pouvaient acheter leur sucre à la poche, leur beurre et leur graisse en seaux, enfin qui n'étaient pas ennuyées par tout ce que nous connaissons, étaient plus heureuses que nous...

— Mais qu'est-ce que cela vous donnerait, dites-moi donc, d'avoir cent livres de sucre chez vous. Les mangeriez-vous d'un seul coup? Et votre beurre? Ne préférez-vous pas en avoir de plus frais, en l'achetant à mesure de vos besoins?
— On sait bien... Mais ce que nos mères ne connaissaient pas, elles non plus, c'est l'ennui de ne plus trouver ce qu'on veut, dans les magasins...
— Elles ne portaient pas de bas de soie, non plus, Mme Grondin, mais des sages bas de laine ou de coton qu'elles tricotaient souvent elles-mêmes...
— Oh! bien sûr, il y a des choses qu'on ne peut pas nier... Après tout, je crois bien que vous avez raison, et que malgré cela, on n'est pas si mal, à notre époque... Mais, vous savez, les anciens nous disent tant de bien de ce temps-là...
— Tout comme, dans trente ans, vous direz du bien du vôtre, chère Madame Grondin... C'est le propre de l'être humain de préférer aux autres époques celle de sa jeunesse. Mais cela ne veut rien dire de plus... Et ne pensez-vous pas

La colonne de beauté

dirigée par

Cousine Blanche

Diplômée de l'Université de Beauté de Paris



Quels sont les produits de beauté indispensables à toute femme soucieuse de l'apparence de son visage

Une cousine de la région québécoise me demande de lui dire quels sont les produits de beauté qui sont absolument indispensables à toute femme soucieuse d'avoir une belle peau, un visage frais et rosé, libre de boutons et autres éruptions enlaidissantes.

Je crois comprendre que ma correspondante n'est pas très riche et qu'il lui faut de toute nécessité de mesurer la dépense qu'elle peut faire à l'aune d'un revenu limité.

Comme il n'y a aucun doute qu'un grand nombre de mes lectrices sont dans la même situation, je crois leur rendre service en communiquant à toutes, au moyen de cette chronique, les renseignements que j'ai fait parvenir par lettre à la cousine québécoise qui me les a d'abord demandés.

Toute femme désire avoir une peau lisse et veloutée... et des centaines de crèmes lotions, etc. leur sont proposées chaque jour par la publicité sous toutes ses formes concevables, radio, revues, etc. On serait porté à croire à entendre (ou à lire) tous ses boniments qu'une femme doit posséder chez elle une véritable pharmacie, afin de s'empêcher de vieillir avant le temps. On devine ce que coûterait un tel arsenal de produits de beauté!

Que mes cousines se rassurent. On peut réduire à trois articles, les produits indispensables à toute femme soucieuse de son apparence à condition qu'elle observe l'hygiène élémentaire, en assurant de débarrasser chaque jour son intestin des débris de la digestion. C'est là que je vous le rappelle la base de tout traitement de beauté et c'est pourquoi j'insiste tant auprès de mes lectrices pour qu'elles prennent, au lever et à jeun, un verre d'eau dans lequel auront fait dissoudre une cuillerée à thé de sels de fruits.

Ceci dit, notons comme premier article indispensable à la table de toilette, une crème de nettoyage de bonne qualité (coût, moins qu'un dollar), qui, mieux que le savon et l'eau pénètre profondément dans la peau et la nettoie à fond, sans laisser de surface huileuse ou lustrée.

Le deuxième article est une crème de fond — on "vanishing" qui puisse dissoudre les particules de peaux mortes, invisibles à l'œil, qui restent à la surface de la peau: tout en assurant une meilleure adhérence à la poudre et au maquillage.

La troisième article indispensable est une crème de nuit — mais pas n'importe laquelle. Cette crème qui est peut-être la plus utile de toutes, doit être vitaminée et onctueuse. Si vous avez la peau huileuse ou même normale: et astringente si vous avez la peau grasse.

que la meilleure philosophie, en ce moment, soit celle de l'acceptation joyeuse et du travail pleinement consenti?

— Vous avez raison, Madame Voisclair... Quand je pense qu'il faudrait s'éclaircir aux chandelles et laver sur la cuve? Et faudrait-il rater la Grise aussi?

— Ma foi, c'est la chose la plus charmante qui pourrait nous arriver, car c'était bien gentil, les promenades... Madame Grondin, si nous avons "bon cœur et ne nous ennuyons de rien", nous la remporterons, la Victoire, car elle tient, pour une grande part, dans l'effort personnel...

Avec la 'ROYAL' le pain est toujours léger

Les résultats sont toujours SÛRS —

L'enveloppe hermétique protège chaque pain Elle le garde toujours frais et pur

FABRICATION CANADIENNE

PLEINE ACTIVITÉ



OPTOMETRISTE-OPTICIEN

Bachelier en Optométrie
DIPLOME DE L'UNIVERSITÉ DE MONTREAL

Spécialité : EXAMEN DE LA VUE

Correction des troubles musculaires des yeux
Prescriptions de verres

PAUL E. TALBOT, Ba. O.

330, rue SAINT-GEORGES

— SAINT-JEROME

Pour consultations: Tél. 171

A Saint-Jérôme, tous les jours, de 2 à 9 h. p.m.

BUREAU-CHEF: 6761, rue SAINT-HUBERT, MONTREAL

Chronique religieuse

Le peuple doit être arraché aux églises...

Saint Pierre, dans une épître bien connue, a dit aux fidèles: "Comportez-vous comme des hommes libres..." Ce conseil anime de plus en plus les peuples d'Europe soumis à l'infamie de la conquête boche. La Hollande, pour sa part, continue sa résistance tête, opiniâtre et subtile tout à la fois. Le comte d'Ansembourg, commissaire nazi d'une des provinces néerlandaises, se plaint constamment des brimades qu'il subit de la part de ceux qui arborent partout, ostensiblement, la croix de Dieu comme symbole de l'opposition à la svastika.

En Norvège, Carl Wright, le seul député catholique au parlement de son pays, vient d'échapper à la prison où de jeunes brutes nazies le martyrisaient à plaisir. La vérité sur les atrocités allemandes dans ce pays du nord s'était manifestée malgré Quisling et ses soudards; on accusa Wright d'avoir fait la lumière là où il ne fallait que de l'ombre.

Envoyé à l'hôpital à la suite de mauvais traitements que lui avaient fait subir nos deux jeunes civils nazis, ce député catholique put s'échapper sous le nez de la Gestapo déjouée par deux Norvégiens patriotes qui voulaient se comporter en "hommes libres".

En Slovaquie, ou Slovaquie, le vainqueur à tuer chez ses victimes l'idée de Dieu, de la dignité de la personne humaine, ne cesse d'inventer de nouveaux raffinements de cruauté, de nouveaux blasphèmes. Partout il s'attaque à ce qui est éternel et même à ce qui est simplement grand et noble. Ecoutez plutôt le nouvel évangile nazi rédigé par Max Bornmann (triste successeur de Rudolf Hess):

"... Nous ne voulons rien avoir à faire avec le christianisme... "La prétendue Dieu ne donne aucune manifestation de son existence "aux jeunes, mais, si étrange que cela puisse paraître, il laisse ce "soin, en dépit de sa Toute-Puissance, au clergé... Si nous, Nations socialistes, parlons de la "foi en Dieu" (Gottgläubigkeit), "nous ne songeons pas au même "Dieu que les naïfs chrétiens et "leurs exploiters cléricaux..."

"De cette incompatibilité irrédécimable des points de vue national, "socialiste et chrétien, il découle "que tout renforcement des églises "chrétiennes existantes et tout encouragement à la création d'églises "nouvelles doivent être rejetés."

"Nous autres Allemands, nous "sommes malheureusement souvent "tombés dans l'erreur en essayant "de mettre de l'ordre là où notre "intérêt était de provoquer des dissensions et de semer la discorde... "Du point de vue du Reich, il eut, "rait été bien préférable qu'il y ait, "non pas un Pape, mais deux, ou "davantage si possible, surtout s'ils "avaient pu se dresser les uns contre les autres." "L'intérêt du Reich "ne consiste pas à encourager l'union, mais à entretenir et à accentuer les discordes ecclésiastiques. "Le peuple doit être arraché aux "Églises et à leurs prêtres... "Leurs pouvoirs doivent être irrémédiablement brisés."

Veillons et prions pour que la franc-maçonnerie des bandits alle-

mands ne se répande pas partout dans le monde sous le fouet des Ganleiers. Veillons et prions, mais battons-nous aussi. La Jeanne d'Arc de Péguy réprouvait ceux qui voulaient lâcher parce que ce serait la fin de l'effroyable guerre. "Quand Satan est sur la terre et déchaine la violence, disait-elle, il faut bien prendre les armes... Tant qu'il y a de reste un homme d'armes pour donner un bon coup d'épée, tant qu'il y a de reste un seul paysan pour donner un coup de faux, il ne faut pas céder."



DE PHOTOGRAVURE Ltée

Tél. Falkirk 3016

1206 CRAIG Est MONTREAL

R. René LABELLE,

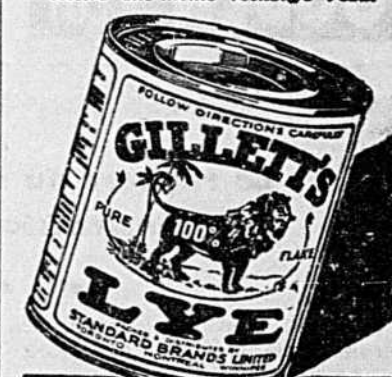
prés.

Lisez et faites lire L'AVENIR DU NORD

DÉTACHE la graisse DES USTENSILES

INUTILE de frotter plats et autres ustensiles dans l'eau de vaisselle répugnante: il suffit de les faire tremper dans une solution de Lessive Gillett Pure en Flocons! Celle-ci détache la graisse et les parcelles d'aliments qui collent aux ustensiles... et le lavage devient un jeu d'enfant. Ayez-en toujours une boîte sous la main!

*Ne faites jamais dissoudre la lessive dans l'eau chaude. L'action de la lessive elle-même réchauffe l'eau.



BROCHURE GRATUITE — La brochure de la Lessive Gillett explique comment se purifier nettement des graisses et des saletés. Demandez-en une copie gratuite à la Standard Brands Ltd., Fraser Ave. & Liberty St., Toronto, Ont.

Cette Marque de Fabrique sur de la Toiture signifie Meilleure Qualité!



Nous fabriquons la Nu-Roof dans la marque Council Standard et dans celle de qualité ordinaire. Les feuilles vont jusqu'à 10 pieds de long et couvrent une largeur de 33 pouces. Les conditions de guerre ont imposé des restrictions, mais la Nu-Roof requies pour reconstruire les bâtiments détruits par le feu, nous ferons tous nos efforts pour vous fournir la Nu-Roof. Envoyez-nous vos dimensions pour recevoir une évaluation du coût d'une toiture complète.

THE PEDLAR PEOPLE LIMITED

Bureau et Usine de l'Est, 24, rue Nazareth, Montréal, P.Q.

MONTREAL OTTAWA TORONTO WINNIPEG CALGARY VANCOUVER

Sucrez avec la Mélasse BEMA

Parce que c'est le jus pur de la célèbre canne à sucre de la Barbade, la Mélasse BEMA est idéale pour sucrer. Elle peut être avantageusement usagée dans le thé ou le café. Elle est délicieuse sur des céréales et donne un goût savoureux aux gâteaux, biscuits, tartes, poudings, etc.

A table servez souvent la BEMA. Employez-la dans la cuisson. Elle est non seulement délicieuse et appétissante mais riche en fer et autres éléments nutritifs.



Lettre à Prosper

Mon cher Prosper,

Rien ne peut mieux illustrer la différence entre notre système de vie et celle des Nazis, que ce qui se passe sur les fermes en Angleterre et en Allemagne.

Dans la Grande-Bretagne, le conflit convie toutes les bonnes volontés et chacun y répond avec enthousiasme. Les jeunes ont compris qu'ils doivent faire leur part : c'est, si je puis dire, la guerre des enfants. En Allemagne, on impose aux petits le labeur forcé. Ils sont simplement les enfants de la guerre!

Depuis trois semaines, parce que les hommes sont en majeure partie engagés à défendre la patrie, les travaux de culture ont retombé en Angleterre sur les épaules étroites de la jeunesse. Les enfants ont répondu à cet appel de la terre aussi héroïquement que lorsque durant la "blitzkrieg" ils faisaient des messages sous les bombes; aussi industrieusement que lorsqu'ils s'occupaient de récupération; avec autant d'enthousiasme que lorsqu'ils s'entraînaient à devenir pilotes aviateurs ou infirmières.

Le gouvernement a décrété une "vacance" de dix jours sur les fermes, pour les écoliers âgés de douze à quatorze ans, avec des règlements soigneusement leur permettant une demi-journée d'école suivie d'une demi-journée de labeur agricole. Les garçons reçoivent entre huit et seize centimes de l'heure; les fillettes un peu moins.

Tous les jours de là-bas ont quelque chose à faire pour gagner la guerre. L'Etat enseigne à certains l'art de se servir des machines-outils, embrigadés sous des bannières spéciales, apprennent à combattre les incendies et à rebâtir ce que l'ennemi a mis en ruines. D'autres reçoivent, comme ils disent avec fierté, le "privilege de défendre la

patrie contre l'invasion": ils sont plus d'un million d'enfants s'entraînant régulièrement avec la Home Guard. Des milliers d'autres étudient la navigation, les méthodes de signalisation et celles de la reconnaissance de tous les types d'avions, afin d'être prêts, quand leur appel militaire viendra à l'âge de dix-huit ans. Ils attendent tous leur appel avec une hâte incroyable. Seulement dans le service de l'aviation, les petits garçons se sont formés en 1,444 escadrons se composant 177,310 membres!

Voilà comment, mon cher Prosper, les futurs citoyens de Grande-Bretagne supportent sans faiblir les charges de guerre qui leur échoient. L'Etat leur laisse le libre choix du genre de travail qu'ils désirent; mais cette liberté leur enseigne le devoir et la responsabilité.

VeuX-tu jeter maintenant un coup d'oeil sur ce qui se passe dans les terres à culture du Reich? Quelques lignes suffiront:

Le mois dernier, une émission radiophonique à l'usage de la seule Allemagne fut captée à Londres. Les autorités nazies tonnaient contre "la conduite dégoûtante des garçons et des filles... Les officiers de l'armée eux-mêmes se plaignent du manque de respect des garçons envers eux... Notre jeunesse exhibe de l'insolence à la place de la fierté..."

Alors, par décision de l'Etat, tous les enfants de dix ans en montant ont été sortis de l'école et conduits sur des fermes, où on les oblige à travailler de huit à douze heures par jour. Cela doit durer jusqu'en novembre prochain.

Voilà la différence, Prosper, entre la guerre des enfants libres, et celle des enfants de la guerre! Bien à toi, Damase.

Chronique ouvrière

Comment des ouvriers volontaires développent l'Afrique équatoriale des Français libres

La portion d'Afrique sous la domination actuelle des Français libres a réalisé plus de progrès industriels et économiques depuis une année "qu'en tout un siècle précédent" a déclaré M. André Dulin au cours d'une entrevue accordée aux journalistes à New-York.

Durant dix-sept ans, jusqu'en 1939, M. Dulin était un directeur du ministère d'Agriculture et d'Economie à Paris. Il occupe maintenant à peu près les mêmes fonctions, mais dans l'administration du général de Gaulle, à Brazzaville, Afrique Equatoriale française. Il est à New-York avec la délégation du général Sicié, haut commissaire des Français libres.

"Ce territoire est six fois grand comme la France", explique M. Dulin: "il possède six millions d'habitants. Il faisait partie de l'Empire colonial français; mais peu d'Européens y voulaient aller, à cause de son climat. Depuis, la situation est changée, pour une raison bien simple: les Français libres n'ayant guère d'autre territoire de cette importance, ces gens ne peuvent aller ailleurs. Et c'est heureux, car ils y développent des richesses insoupçonnées et précieuses aux Nations Unies."

"Dans leur effort de guerre, que beaucoup de gens d'Amérique n'ont pas l'air d'estimer à sa juste importance, ils ont transformé si bien le petit port de Pointe-Noire, que celui-ci est devenu la plus importante escale pour les Nations unies sur la côte de l'Ouest africain. Sa rade peut abriter des navires tirant trente pieds d'eau. On a dépensé 40 millions de francs pour l'améliorer et le général de Gaulle veut y employer vingt autres millions d'ici un an."

"Un exemple rendra compte de l'effort de la France libre. Rien n'est plus précieux actuellement que le caoutchouc. Or, les arbres à caoutchouc sauvages et les plantations ont été si bien soignées en l'espace de vingt-cinq mois, que la récolte de 1942 triplera celle de l'an dernier. Nous récolterons cinq mille tonnes de la précieuse substance cette année et certainement quinze mille tonnes en 1943."

"Depuis la perte des Indes néer-

landaises, les Français libres se sont jetés à corps perdu dans la production des richesses que le Japon nous interdit momentanément. Notez bien cette liste: étain, cuivre, plomb, oxyde, rutile, coton, huile de palme, carbone naturel. Nous avons triplé toute cette production, nous la quadruplerons en 1943!

"N'oublions pas ensuite l'immense utilité stratégique de cette route transcontinentale que des Français, devenus ouvriers volontaires, ont construite, afin de réunir les communications, de la côte de l'Atlantique jusqu'au Soudan anglo-égyptien. Rien ne les a arrêtés: ni la savane, ni les sables, ni la jungle, ni les marécages, ni la forêt vierge. Avec l'aide des indigènes, ces travailleurs d'une grande cause ont creusé dans le roc, épaulé dans les terrains mouvants un chemin qui évite à leurs alliés d'avoir à contourner pour le transport de leur matériel de guerre, le cap de Bonne-Espérance et toute l'Afrique."

"A l'époque de la défaite de la France, cette route n'était construite que par tronçons, coupés par la solitude africaine ou par des cours d'eau qu'il fallait franchir en bac. Aujourd'hui tout cela est terminé. Des ponts enjambent les rivières. Des aéroports d'urgence sont aménagés partout sur son parcours. Les bombardiers canadiens et américains suivent son itinéraire."

"Enfin, le général Sicié, illustre dans la profession médicale, a perfectionné des hôpitaux modernes à Fort Lamy et à Pointe-Noire. Dans toute l'immensité du territoire, des cliniques et des dispensaires pour les mères et les nourrissons ont été organisés. Et des écoles ont été ouvertes, afin que les petits Français et leurs camarades de couleur apprennent les principes de cette civilisation que leurs pères défendent au péril de leur vie!"

Et ce territoire, amélioré malgré la guerre, ou justement à cause de'elle, sera remis fidèlement à la France, quand nous l'aurons délivrée du joug des barbares. C'est pourquoi les ouvriers de ses mines, de ses plantations de caoutchouc ou de ses voies en construction, travaillent avec tellement d'ardeur.

Au Canada cette semaine

Le problème du logement

Les maires des municipalités de la province de Québec se sont rencontrés en convention, à Ottawa, il y a une semaine, pour discuter entre eux des problèmes issus de la guerre, affectant tous les centres urbains. La plus importante et la plus longue discussion a porté sur le logement en temps de guerre, dont la pénurie cause actuellement une crise aiguë dans presque toutes les villes de quelque importance au pays. Le logement ouvrier cause particulièrement des ennuis sérieux et menace en certains endroits d'incommoder le travail et le rendement des industries de guerre.

Les chefs des administrations municipales ont été unanimes à déclarer, premièrement, que le maintien de la loi actuelle sur le Logement devait être maintenue et que, s'il était possible, l'augmentation du prêt jusqu'à \$5,000 serait d'une aide précieuse; deuxièmement, que le renouvellement de la loi d'Amélioration aux Habitations serait très avantageuse. Cette loi est défectueuse depuis deux ans. On s'est également entendu pour recommander l'augmentation du prêt à 90% de la construction, pour éliminer le plus possible de difficultés à la construction privée.

La solution de problème du logement est tellement impérieuse, selon l'avis des orateurs de la convention, qu'elle cause de l'alarme dans plus d'une ville. La "War-time Housing Limited", compagnie du gouvernement, qui construit des maisons ouvrières dans les centres d'urgence, a été accusée de construire des bicoques où les condi-

tions de vie et de logement sont déplorables. On a cité le cas de ces constructions pour les ouvriers de la ville de Hull, où les tarifs de loyer sont pourtant fort élevés en comparaison des commodités de logement. Quelques-uns des maires délégués se sont rendus à Hull, pour examiner ces constructions et en sont revenus très déçus.

On a également considéré que la guerre avait empêché les compagnies de construction et de matériaux de faire face d'une manière adéquate au problème, bien que dans certains cas, les villes en difficulté ne soient pas des villes d'industries de guerre proprement dites. On a cité comme exemple la ville d'Ottawa où la conduite de la guerre a créé une situation intenable quand à la disponibilité des logements. Les gens, appelés pour leur service ou leurs fonctions, doivent y vivre dans des caves, des greniers, des garages et la "War-time Housing Limited" n'y peut rien, parce qu'elle n'a pour fonction que de pourvoir aux logements ouvriers. On se plaignait justement du fait qu'Ottawa, à vrai dire, retient la plus vaste industrie de guerre qui soit, et ses membres ou ses ouvriers ne peuvent s'y loger.

Entre temps, l'industrie de la construction et des matériaux n'attend qu'un signal pour procéder à un vaste programme national de construction. Les matériaux ne manquent pas; on possède et on produit encore de grandes quantités d'insul-brick, d'insul-board, de bardeaux d'asphalte, de revêtements isolants et de tuiles flexibles pour

les planchers. De sorte qu'il serait possible de construire une foule de maisonnettes économiques et durables, en-de-ça du prix fixé par le gouvernement comme prêt allouable. Des milliers de gens sollicitent à grands cris une maison où loger et l'industrie est en mesure de les fournir, pourvu qu'on donne la permission. Le ministre des finances a promis de s'occuper rapidement de la question.

Un aspect caractéristique du Québec rural est appelé à disparaître rapidement par suite des restrictions gouvernementales sur le métal. Il s'agit de la disparition graduelle des toitures métalliques sur les granges et les résidences, pour faire place aux bardeaux d'asphalte ou de bois. Il n'est pas question d'enlever les toitures existantes, mais il est compris qu'on ne pourra plus se servir de métal pour recouvrir la construction. D'ailleurs, on s'accorde à reconnaître plus de valeur et de durée à une toiture en bardeaux d'asphalte.

Confiez vos travaux d'impressions à une maison connue depuis plus de 33 ans

Imprimerie J. H. LABELLE Limitée

303 ave PARENT
Tél. 12
SAINT-JEROME

LIVRES - JOURNAUX - REVUES

"LE RECUEIL" DE JUIN 1942

Toujours au premier rang par la variété et l'intérêt de ses articles, "LE RECUEIL" nous arrive ce mois-ci avec un menu qui semble encore dépasser ses prédécesseurs. Jugez plutôt: L'Intuition de la femme, condensé de "La Femme"; Peut-on arrêter les tanks? de "La France Libre"; Le Roi-Chevalier, de "Marine"; Questions de français, du "Figaro"; Trio, un soir de pluie, de "La Revue des Deux Mondes"; Les expériences de Libye, de "La France Libre"; Hitler découvre l'Amérique, de "La Voix de France"; Le protocole des rois, de "La Patrie"; Un regard sur l'univers, du "Devoir"; Oscar, de "Victorian"; L'esprit gaulois, de "Britain Today"; La journée d'une grande dame, de "La Patrie"; Vaincre la timidité, de "Your Life"; L'art d'être impopulaire, de "Working Boy"; La guérison du Cancer par Dr J.-E. Ayres; Une tendance à la fuite, de "Regards"; Un Anglais découvre l'Amérique, de "The Red Barrel"; Collège de frontière, de "Relations"; Le travail au lit, de "Chamber's Journal"; La plus fameuse ville du monde, de "The Trident"; Le sens de l'humour, de "The Field"; L'origine du jazz, de "The Strand"; Une ville et trois frères, du "Sa-

medi"; Fantômes aux Invalides, de "Voici"; Quel plaisir que la danse! de "Recréation"; Civilisation vs Civilisation, de "La Revue des Deux Mondes"; L'éducation en Angleterre, de "Britain Today"; Athlètes et statuaire, de "Histoire des Beaux-Arts"; Une science de l'avenir, du "Quartier Latin"; et finalement un volume en résumé: "Le Brésil, terre d'avenir", par le célèbre écrivain Stefan Zweig. "LE RECUEIL", à 100 pages, se vend 25c dans tous les dépôts de journaux. Abonnement \$3 par année. Numéro spécimen contre 3c en timbres. C.P. 100, Station "B", Québec, P.Q.

Vient de paraître

M. l'abbé Victorin Germain, directeur du Service des adoptions à la Crèche Saint-Vincent-de-Paul, (Chemin Sainte-Foy, Québec), vient de rééditer son ouvrage intitulé A PROPOS D'AUTORITE. Ce sont des considérations à l'usage des parents et des éducateurs en général. Le livre est de belle allure de grand format, de presque trois cents pages, et se vend au comptoir \$1.25; par la poste, \$1.40. Nul doute qu'il retrouvera le favorable accueil d'il y a une quinzaine d'années. Il intéressera particulièrement les institutrices de ce temps-là. A PROPOS D'AUTORITE a encore sa place autant dans une bibliothèque de famille, dans celle d'une communauté, d'un presbytère ou d'une salle paroissiale, que dans une distribution de prix aux élèves des classes avancées. Tel quel, l'ouvrage reconstitue, en librairie, l'oeuvre éducative de M. l'abbé Germain.

Vous les Roulez Mieux avec le TABAC A CIGARETTES OGDEN'S FINE CUT

Le rapport du surintendant de l'instruction publique

Voici de nouveaux extraits du dernier rapport de M. Victor Doré: **Le mouvement scolaire de l'année 1940-41**

Les écoles publiques urbaines. — La part des municipalités urbaines de plus de cinq mille âmes dans les subventions accordées pour le maintien des écoles, n'est que de cent mille (\$100,000.00) dollars. C'est assurément bien insuffisant et cela pose, dans la plupart de nos grandes villes, un problème qui s'aggrave de plus en plus. Nous nous réjouissons d'apprendre que le Gouvernement s'occupe particulièrement de cette question et qu'il se propose d'y apporter sans délai une solution aussi heureuse qu'énergique.

L'enseignement primaire supérieur. — Cet enseignement prend de plus en plus d'importance dans notre province. Sans certificat d'études primaires supérieures, nos jeunes gens se voient refuser l'accès du service civil, de l'aviation, des écoles d'officiers, des bureaux d'affaires et de bien d'autres emplois. D'autre part, nos jeunes filles qui ne sont pas pourvues de brevet d'école normale ou du diplôme d'économie domestique et qui aspirent à la vie religieuse, à la carrière de garde-malade, aux fonctions de sténographe ou de secrétaire, ont également besoin de ce certificat.

C'est ce qui fait que nos classes de 10e, de 11e et même de 12e année s'augmentent graduellement. Malheureusement, les subsides dont nous disposons pour cet enseignement ne sont que de cent mille dollars (\$100,000.00), alors que l'organisation et le maintien des classes primaires supérieures constituent un lourd fardeau pour les municipalités. Il y a là un autre problème dont vous vous occupez actuellement, monsieur le ministre, et auquel vous apporterez, nous n'en doutons pas, une solution qui assurera l'avenir de cette importante partie de notre enseignement primaire.

L'inspection des écoles. — L'inspection des écoles, en 1940-41, a coûté \$300,000.00. Notre province comprend maintenant cent deux (102) divisions inspectoriales par suite de la délimitation d'un nouveau district sur la Côte Nord entre Saint-Siméon, comté de Charlevoix, et Moisie, comté de Saguenay. L'immense territoire du Vicariat apostolique du Golfe Saint-Laurent était jusqu'ici sous la surveillance de son excellence monseigneur LaBrie et de ses missionnaires, mais, par suite des progrès de la colonisation, son excellence a cru devoir recommander que l'inspection des écoles de la partie ouest de ce territoire fût confiée à un fonctionnaire qui

pourrait y consacrer tout son temps.

Nos inspecteurs ont en moyenne 250 classes à visiter deux fois par année. Ils doivent en outre rencontrer les commissions scolaires, contrôler le travail des secrétaires-trésoriers et régler une foule de questions d'ordre administratif ou pédagogique. C'est une tâche onéreuse à laquelle ils s'emploient avec beaucoup de zèle et de compétence, mais, précisément à cause de la multiplicité de leurs devoirs, ils ne peuvent donner à leur rôle d'avisur pédagogique la somme de temps requise. Il est donc à souhaiter que, dans un avenir prochain, grâce à une nouvelle redistribution des districts d'inspection, chaque inspecteur demeure plus longtemps dans chaque classe, se rende mieux compte des faiblesses de chaque titulaire et lui aide à les surmonter en donnant lui-même des leçons modèles.

Un congrès plénier, au cours duquel des problèmes de haute importance ont été discutés, a réuni les inspecteurs d'écoles du 2 au 5 septembre 1941. L'assiduité, la mesure et le sentiment du devoir professionnel dont ces fonctionnaires ont fait preuve ont créé une excellente impression chez leurs supérieurs immédiats et chez les distingués visiteurs qui leur ont fait l'honneur d'assister à leurs délibérations.

Les écoles normales. — La formation du personnel est une oeuvre essentielle; il faut y mettre le prix, car, on ne saurait trop le répéter, ce qui fait l'école, c'est l'instituteur, c'est l'institutrice. Une large tranche du budget de l'année 1940-41 — \$425,000.00 — a servi au maintien

et au fonctionnement de trente-deux écoles normales dont deux pour les hommes et trente pour les filles.

Sur la recommandation du Comité catholique, sanctionnée par le lieutenant-gouverneur en conseil, quatre autres ont ouvert leurs portes en septembre dernier. Ce sont les suivantes:

Ecole normale des Soeurs de Saint-Joseph, Saint-Hyacinthe;
Ecole normale des Soeurs de l'Assomption, Saint-Siméon;
Ecole normale des Soeurs de la Charité, Lévis;
Ecole normale des Soeurs de Notre-Dame du Perpétuel-Secours, Saint-Damien.

Chacun des contrats relatifs à ces quatre dernières maisons stipule que des bourses d'études pourront s'élever au total de \$3,720.00 seront offertes aux élèves. Ces bourses varient de \$25.00 à \$80.00 selon le degré du cours afin d'encourager les élèves à pousser le plus possible leur culture et leur entraînement à la pratique de l'enseignement. L'une des grandes faiblesses de notre système est l'incompréhension professionnelle due à des études de trop courte durée. C'est pour obvier à cette préparation insuffisante que le lieutenant-gouverneur en conseil, sur la recommandation du Comité catholique, a cru devoir augmenter les bourses d'études en nombre et en valeur. Grâce à ces bourses progressives, la pension des élèves-maitresses se trouve réduite de moitié en 3e année et des deux tiers en 4e année. Nous voulons espérer que ces nouvelles largesses du Gouvernement doubleront bientôt le nombre des élèves

dans les cours du brevet complet-maire et supérieur.

Outre ces trente-deux (32) écoles normales, trente-six (36) scolasticats de religieux et de religieuses ont travaillé à la préparation du personnel enseignant d'après un programme identique à celui des écoles normales. Grâce à ces institutions, l'obtention d'un brevet d'aptitudes, avant d'entrer dans l'enseignement, est pratiquement devenu de rigueur dans toutes les congrégations. Il se fait dans toutes les scolasticats un excellent travail de formation pédagogique, travail dont je ne saurais trop louer le mérite.

Relativement aux écoles normales de garçons et aux scolasticats de religieux, il convient de signaler que depuis le premier juillet 1940, l'admission en première année ne se fait qu'après la 11e année du cours primaire, soit l'équivalent de l'immatriculation dans les écoles anglaises. Il faut deux ans d'études à l'école normale pour obtenir le brevet complet-maire et trois ans pour le brevet supérieur. Les bacheliers des arts doivent faire un stage d'une année pour le premier brevet et un stage de deux ans pour le deuxième.

Je tiens à vous remercier, monsieur le ministre, de l'amélioration apportée à l'échelle de traitements des professeurs. En attachant à la fonction de professeur d'école normale le salaire qui convient, vous avez situé l'importance de cette fonction et vous avez facilité au Comité catholique le choix de titulaires compétents.

Inspection générale des écoles normales. — Je ne saurais terminer

mes remarques au sujet de nos écoles normales sans saluer, au nom de tout le personnel enseignant, monsieur C.-J. Magnan, qui a pris sa retraite le 1er mars 1941, après avoir servi pendant soixante années la cause de l'éducation en notre province.

Entré dans la carrière de l'enseignement en 1881, monsieur Magnan fut tout d'abord instituteur à la campagne, puis dans la ville de Québec. Après un stage de huit années à la petite école, il était nommé à l'âge de 23 ans, professeur à l'Ecole normale Laval où pour près d'un quart de siècle, il apporta à l'exercice de sa tâche une activité généreuse et féconde. En 1911, il devenait inspecteur général des écoles primaires catholiques de la province, et la juridiction des écoles normales, peu nombreuses à l'époque, lui était confiée.

Pendant dix-neuf années, il s'acquitta personnellement de ses fonctions, et il vit d'une année à l'autre s'accroître et s'alourdir ses responsabilités. Un adjoint lui fut donné en 1930 à qui fut dévolu l'inspection générale des écoles primaires et des lors, M. Magnan se consacra exclusivement au développement des écoles normales. Le nombre de ces écoles continuant de s'accroître, il dut recourir à l'aide d'assistants: M. Roch Aubry et M. J.-P. Labarre, nommés respectivement en février 1937 et en octobre 1938.

Il me serait facile d'écrire longuement sur la carrière si bien remplie de notre ex-inspecteur général. Il fut le prototype de l'éducateur catholique et du parfait gentilhomme et son dévouement à la cause de l'éducation demeure pour tous

les instituteurs de cette province un exemple d'intelligence fidèle à la plus belle des tâches.

Son successeur, monsieur J.-P. Labarre, est membre du Comité catholique de l'instruction publique depuis dix-sept ans. Instituteur de carrière, il débuta dans l'enseignement en 1891. Nommé principal de l'Ecole Champlain, en 1907, il accéda dix ans plus tard au poste de directeur des écoles du district nord de Montréal, puis, en 1928, il prenait la direction de l'Ecole primaire supérieure du Plateau. Après dix années à cette haute fonction, il était appelé au département de l'instruction publique à titre d'assistant de M. Magnan; enfin le 1er mars 1941, il lui succédait.

Je sais que notre nouvel inspecteur général apportera à ses fonctions l'énergie et le dévouement qui ont marqué sa carrière à toutes ses étapes; je lui souhaite plein succès.

Cours de perfectionnement. — En vue de l'amélioration du personnel enseignant déjà en exercice, des cours de pédagogie, d'agriculture, de dessin et de travaux manuels ont été donnés gratuitement dans les diverses régions de la province pendant les mois de juillet et d'août 1941. A ces cours du Département de l'instruction publique, il faudrait ajouter tous ceux qui sont organisés dans les diverses congrégations enseignantes de la province. Des centaines d'instituteurs et d'institutrices ont suivi assidûment ces cours, témoignant ainsi du louable désir qu'ils ont de profiter de tout ce qui peut accroître leur savoir-faire pédagogique. (à suivre)

OÙ EST JOS?

À prendre une DOW

"Quand les rivets sont trop chauds; Je me 'boullonne' une bonne Dow!"

Plus de gens découvrent chaque jour que Dow est la plus délicieuse des bières

La T.S.F.

Ici Radio-Canada

"La radio est devenue une espèce d'université populaire qui ouvre toutes les portes à ceux qui ont la volonté d'apprendre." Le président de la Société.

ONDES PAR-ICI, ONDES PAR-LÀ

La musique et la danse. — La fête nationale du Canada français — Une saison de grand guignol.

Une danseuse, Carola Goya, a été invitée à prendre part au "concert-prom" de Toronto en juillet, concert que diffusera Radio-Canada. On peut se demander quel peut-être l'intérêt de l'auditeur quand on lui annonce au programme l'apparition d'une danseuse.

A cela un journaliste français, Fernand Divoire, a répondu dans une étude publiée peu de temps avant la guerre, dans Radio-Magazine, que "l'audition créait en lui l'imagination, c'est-à-dire la faculté de former des images mais que l'imagination était aussi aidée par la mémoire." Il en serait différent d'un individu qui serait un aveugle-né parce qu'il n'aurait aucune mémoire visuelle. Il parle d'expériences qui lui ont permis de contrôler le jeu de la mémoire dans la création auditive des images. Et c'est ainsi qu'une musique de danse peut être évoquée par ceux qui l'ont déjà vue. "En d'autres termes, la musique de la danse suffit à réveiller les images visuelles."

A ce sujet, l'auteur donne une explication assez simple. L'évocation visuelle ne vaut que par ce que valent l'orchestre et le présentateur. Dans un autre ordre d'idées, il est des radioreporters dont le récit est si vivant et les apartés si pittoresques qu'ils nous font voir en quelque sorte l'objet.

Il ne s'agit pas ici de danses à claquettes évidemment mais de danses qui ont vraiment un rythme, le rythme qui suggère la plasticité de la beauté. La musique, a-t-on dit, est une danse pour l'oreille, à condition, bien entendu, que ce ne soit pas du bruit.

La présence de la danseuse Goya au concert symphonique du 16 aura donc une signification.

Radio-Canada apportera, comme les années passées, tout son concours à la célébration de la fête nationale des Canadiens-français, le vingt-quatre juin. La direction artistique de ses studios, à Montréal, prépare en effet une émission inspirée de la fête. Cette émission consistera en une pièce théâtrale et en un concert. On sait déjà que le chœur Laval-Saint-Jacques prendra part. Les détails de cette émission seront arrêtés d'ici quelques jours. Paul Leduc en aura la direction.

Il est possible que Radio-Canada transmette également un reportage de la fête à Montréal.

Une saison de guignol aux postes du secteur français de Radio-Canada marque une nouvelle initiative dont se féliciteront les amateurs du théâtre terrifiant et du théâtre comique. Les directeurs de cette scène se proposent de donner des auditions qui ne soient ni violentes, ni déprimantes c'est-à-dire du genre du Grand Guignol. Ils étudient en ce moment un répertoire conforme au goût de notre public.

Les chefs d'orchestre qui ont été invités à diriger les concerts symphoniques de Toronto, concerts que Radio-Canada transmettra en juin, juillet, août et septembre sont, à partir du jeudi 18, Victor Kolar, Erno Rapee, Ettore Mazzoleni, Alard de Ridder, Cesar Borre, Frank Murch, Samuel Hersenhoren, sir Ernest MacMillan et Albert Coates.

Les artistes invités se recrutent un peu partout à preuve Josephine Antoine, Sigurd Rascher, saxophoniste, Enya Gonazle, soprano, Dorothy Wilkes, pianiste, Carola Goya, danseuse, Oscar Natzke, basse, Orre Pernel, violoniste, Ish-Ti-Opi, baryton, Percy Grainger, pianiste, Jean Dickenson, soprano, James Melton, ténor, Carol Glen, violoniste, Atty van den Berg, danseur.

M. Armand Bérubé, directeur du Réveil Rural à Radio-Canada, a mis plusieurs projets à l'étude en vue des émissions de cet automne. Le Réveil Rural, tel que constitué est en quelque sorte un service social. En plus des communiqués les plus divers — conseils agricoles, prix des marchés, des légumes et

des fruits, etc. — il y a des études, d'une très haute portée, relatives à l'artisanat, à l'économie rurale et à l'hygiène.

Il est possible, bien que le projet ne soit pas définitivement arrêté, que le Réveil Rural organise des débats ou des séances d'études, la saison prochaine. On parle également de transmettre des sketches qui serviront d'illustrations aux thèses des spécialistes de l'agriculture. Comme on le voit, le Réveil Rural élargit son cadre, grâce à un encouragement et à une reconfortante sollicitude des cercles d'études.

A cette époque de l'année, la Société Radio-Canada oriente ses programmes vers du plus léger. C'est la tradition partout. Le concert et le théâtre modifient leur genre. En temps normal, c'est-à-dire en temps de paix, l'été, les habitudes ne sont pas les mêmes. On cherche souvent des distractions à l'extérieur. Les émissions sont de celles qui exigent moins d'attention. Les seules émissions qui restent telles quelles sont celles de Radio-Journal, émissions qui prennent toutes les autres en ce temps de guerre. On peut dire la même chose des causeries car elles portent toutes, à quelques exceptions près, sur l'actualité. Elles sont en quelque sorte ce qu'est l'éditorial au journal.

A signaler ainsi, à ce programme saisonnier, entre autres choses, le lundi, à 8 h. 30, Comme tout le Monde avec Jovette et Gaston Dauriac, le mercredi, à 8 h. Marius, Olive et Cie et à 9 h. le Répertoire des vacances, le jeudi, à 8 h. le Théâtre de la peur et le dimanche, à 8 h. 30, Mélodies oubliées avec Jeanne Maubourg, etc. D'autres émissions restent à l'attente, émissions purement récréatives comme le jeudi, à 8 h. 30, Sur les Boulevards et à 9 h. 30, Mexicana.

Le théâtre d'Henri Grignon, Un homme et son péché et Balthazar, restent également à l'affiche cet été.

ENREGISTREMENT SUR DISQUES DE NOTRE HYMNE NATIONAL

La musique des H. M. Canadian Grenadier Guards vient d'enregistrer sur disques pour la Société Radio-Canada deux versions de notre hymne national. L'une consiste en un arrangement par le capitaine J.-J. Gagnier, docteur en musique, de l'original du compositeur, l'autre en un nouvel arrangement d'une harmonisation également du capitaine J.-J. Gagnier.

C'est l'une ou l'autre de ces versions d'O Canada que Radio-Canada transmettra désormais. Comme la musique des Grenadier Guards se compose de quarante-cinq bois et cuivres, l'exécution au double point de vue instrumental et radio-phonique, est d'une magnifique ampleur.

VARIETES

Le dimanche, 14 juin, à 10 h. 15 p.m.

Cette nouvelle émission de Radio-Canada comporte, comme son titre l'indique, divers genres dans le domaine de la chanson et dans le domaine orchestral. C'est ainsi que l'on entendra au concert du dimanche 14, à 10 h. 15 du soir, le Trio Lyrique, le ténor Jules Jacob et Dorothy Whyte, un orchestre dirigé par Allan McIver et un chœur "a capella". Musique gale, musique légère, musique de danse. Un peu de tout.

Le Trio Lyrique chantera un air de music-hall, "Sur deux notes", Dorothy Whyte, "I'll pray for you" et Jules Jacob, "Soft as a morning sunrise". L'orchestre jouera un arrangement de quelques-unes des œuvres les plus connues de Rudolf Friml, avec chant et chœur.

L'orchestre jouera également des pièces populaires dans le style d'Allan McIver.

MAURICE ONDERET ET ROSS PRATT

Le lundi, 15, à 2 h. 30 p.m.

Maurice Onderet, premier violon des Concerts Symphoniques de Montréal, et Ross Pratt, pianiste, joueront au même concert à Radio-Canada, le lundi 15, à 2 h. 30 de l'après-midi. M. Onderet jouera la Sonate en ré de Vivaldi et de Seville, de la Suite Espagnole, d'Albeniz, arrangement d'Heifetz.

Ross Pratt jouera Reflets dans l'Eau, et Toccate, de la Suite de piano, de Debussy.

COMME TOUT LE MONDE

Avec Jovette, Gaston Dauriac, Yvonne et Eugène, etc. — Le lundi, à 8 h. 30 du soir.

Yvonne et Eugène — ou plus exactement Jovette Bernier et Gaston Dauriac, — et la nouvelle demi-heure de gaieté avec "Comme tout le monde", aux postes du secteur français de Radio-Canada, le lundi soir, à 8.30 h. Jouent des pièces faites à leur mesure. C'est dire l'originalité, l'esprit et l'humour qu'elles renferment quand on sait qu'elles portent la signature de Jovette. Les créations du comique Gaston Dauriac font prévoir le genre.

Georges Charron, ténor et un orchestre dirigé par Maurice Meerte prendront part également à cette émission du lundi soir.

Au camp de Carillon Saint-Jérôme

Dimanche dernier, avait lieu au camp militaire de Saint-Jérôme, une imposante cérémonie de graduation. Cent deux cadets-officiers canadiens-français recevaient leur promotion, après un entraînement de deux mois; ils quitteront le camp de Carillon pour celui de Brockville, où ils parachèveront leur formation pour l'obtention de brevets supérieurs.

Le brigadier Georges-P. Vanier, D.S.O., M.C., commandant du district militaire no 5, à Québec, accompagné du brigadier-général E. de B. Panet, commandant du district militaire no 4, à Montréal, et du lieutenant-colonel Edmond Blais, commandant de la section française à Brockville, ont été reçus par le lieutenant-colonel Georges Francoeur, commandant à Saint-Jérôme, tous les officiers, les cadets-de jeunes candidats-officiers accompagnés les distingués visiteurs.

Le capitaine J.-A. Lalonde, padre du camp de Carillon, officia à une messe en plein air, à laquelle assistaient tous les officiers, les cadets-officiers et les recrues du centre d'entraînement, ainsi que les invités d'honneur, les parents et amis des futurs officiers. La fanfare de Saint-Jérôme fit les frais de la musique. Un déjeuner champêtre fut servi aux invités, après qu'ils eurent assisté à des manœuvres de commandos par les aspirants-cadets, sous la direction du capitaine Maurice Cadotte.

"Vous avez choisi la seule vraie voie d'où nous pourrions nous affirmer entièrement, nous Canadiens-français," a dit le brigadier Georges Vanier, dans une brève allocution aux cadets-officiers finissants, après avoir exprimé sa satisfaction de leur belle tenue militaire.

Le brigadier Vanier rendit hommage au colonel Francoeur, pour le beau travail qu'il a accompli en si peu de temps, au camp de Carillon. Puis, il rappela sa récente visite au camp de Brockville, où, il assista à la distribution des brevets à 400 nouveaux officiers.

"Sur 1,200 Canadiens qui sont à l'entraînement supérieur à Brockville, a dit le brigadier Vanier, un quart sont canadiens-français, et ils vivent tous, en harmonie parfaite. Il se forme là, entre jeunes gens de nos deux nationalités, des amitiés durables à l'ombre du même drapeau. Aussi, ai-je confiance que ces futurs chefs militaires, ces futurs hommes d'Etat, resteront unis, qu'ils sauront se tendre la main au lieu de se jeter la pierre et de créer la discorde."

"N'oubliez pas que l'avenir du Canada français dépend de ce que

nous ferons durant cette guerre. Je vous transmets cette pensée à vous qui allez diriger bientôt et coopérer à l'oeuvre de reconstruction nationale.

"Vous avez reçu la préparation nécessaire, partez sans crainte et arrivez à Brockville fiers de ce que vous représentez. Vous êtes plus que des individus, vous êtes nos représentants canadiens-français."

"Le camp militaire de Brockville est pour moi un symbole d'amitié et de bonne entente entre nos deux nationalités. J'ai rapporté de là, la conviction qu'on a enfin trouvé la méthode de promouvoir l'unité entre les Canadiens. Et les milliers de Canadiens-français qui sortiront de l'école militaire de Brockville auront un rayonnement dans notre province de Québec et à travers tout le Canada; ils sauront faire respecter tous nos droits."

"D'ailleurs, d'un côté comme de l'autre, nous avons mutuellement besoin les uns des autres. Ce qu'il faut obtenir, c'est la fusion de nos deux mentalités, l'unité nationale. Et l'unité ne peut exister qu'en respectant la foi, la langue, les traditions d'un peuple. Il faut instaurer le respect et l'admiration mutuels."

"Jeunes gens", a dit le brigadier en terminant, "vous aurez à jouer un rôle important dans notre vie nationale. Que Dieu vous dirige et vous garde. Bonne chance!"

Les membres du comité civil pour le choix des candidats-officiers canadiens-français ont assisté aux manœuvres et à la parade militaire; dans l'après-midi, ils ont eu une longue conférence avec le colonel Francoeur, commandant du camp de Carillon.

Le cadet Maurice Malouin, de Valleyfield, petit-fils de notre ex-comitoyen, M. J. Villeneuve, commandait le détachement des futurs officiers.

C. P. L.

LA LISTE DES CADETS

Voici les noms des 102 cadets-officiers qui ont terminé leur séjour de deux mois à Saint-Jérôme, dimanche dernier.

District militaire No 2

A.-J. Charette.

District militaire No 3

C.-A. Chagnon; H. Lapoie; E. Lavigne; J.-M. Letellier; F. Phillion; J.-P. Renaud; M.-A. Sauvé, R. Valois.

District militaire No 4

F.-A. Achim; R. Arseneault; C.-P. Baylis; J. Beauregard; J.-L. Bélair; J. Bernard; L. Binette; P. Bouquillon; H. Bourque; M. Brisebois; G.-L. Caron; J. Carcarano; K. Chase; N. Chassé; R. Comtois; J. Cornellier; H. Corbell; L. Crochetière; J.-E. Denis; M. Duclos; G. Dupuis; J.-A. Galant; J.-P. Girouard; J.-A. Gravel; sous-lieutenant E.-C. Granda; J.-A.-L. Guay; J.-A. Guérin; R. Jean-Marie; R. Laboulière; R. Lacombe; J.-E. Langis; G. Lapalme; L. Lavigne; C.-A. Lépine; J.-M. Mathieu; L.-M. Malouin; P. Marchessault; A. Masse; H.-A. Michaud; J.-P. Morin; R.-Y. Morissette; J. Panet-Raymond; J.-C. Neyron; P.-E. Perron; A. Poitras; G. Portuqais; R.-M. Pucet; R.-D. Racine; A. Raiche; H. Senez; W. Sutherland; J.-J. Sylva; J. Saint-Pierre; I. Théberge; P. Trudel; P.-E. Vincent.

District militaire No 5

G. Auger; C. Belle; L. Bherer; C. Bouchard; R. Cantin; P. Chabot; C. Deschênes; C. Dion; L. Duchêne; A. Fortin; R. Gagnon; R. Gilbert; P.-E. Garant; G.-D. Lamothe; B. Lapointe; M. Lebon; V. Mercier; M. Morency; G. Jean; J.-L. Lelièvre; R. Morency; J.-L. Turgeon; J.-M. Vallée.

District militaire No 6

W. Berthiaume; J.-C. Lalonde; G.-L. Leroux.

District militaire No 7

L.-J. Belliveau; W.-P. Landry; R.-E. Leblanc; P.-J. Levasseur; J.-L. Magee; J.-A. Melançon.

District militaire No 12

B. Lajeunesse; R. Libolron; M. Marchessault.

District militaire No 13

E.-A. Michon.

Gardes-malades du Canada en congrès national

Ouverture religieuse de ce congrès coïncidant avec l'ouverture du congrès des hôpitaux catholiques.

Toutes les gardes-malades du Canada, religieuses et laïques, se feront un devoir d'assister à la séance d'ouverture ainsi qu'aux séances subséquentes du congrès national des gardes-malades, dont les assises se tiendront à Montréal, en l'hôtel Windsor, du 21 au 27 juin. L'ouverture de ce congrès se fera en l'église Notre-Dame, par une messe pontificale chantée par son excellence Monseigneur Joseph Charbonneau. A la suite de la messe, il y aura dévoilement d'une plaque commémorative en l'honneur de Jeanne Mance, offerte par l'Association des gardes-malades enregistrées de la province de Québec.

Dans l'après-midi, les gardes-malades laïques seront les invitées des membres de l'Association des hôpitaux catholiques; les séances

La campagne nationale de récupération

CE QUELLE EST

Cette campagne de récupération lancée sous les auspices du gouvernement fédéral constitue un élément important de l'effort de guerre canadien.

Voici ses quatre principaux objectifs:

- (1) Sauver du matériel, des hangars, des greniers, des poubelles et des caves, certains matériaux dont on a besoin dans les industries de guerre.
- (2) Donner à chaque civil canadien l'occasion de se battre contre Hitler en récupérant le rebut et en prévenant le gaspillage.
- (3) Susciter un esprit d'économie nationale.
- (4) Réunir des fonds pour des buts de guerre par la vente de ces matériaux aux commerçants d'objets de rebut.

CE QU'IL FAUT FAIRE

Si la récupération est organisée dans votre région:

- (1) Consultez ce comité ou groupe municipal local et sachez ce qu'il récupère;
- (2) Fouillez votre logis et ses dépendances pour trouver les objets de rebut en question;
- (3) Conformez-vous aux méthodes de récupération suivies dans votre localité.

FONCTIONS DE L'OFFICE NATIONAL DE RÉCUPÉRATION

- (1) Conduire une campagne nationale d'affichage et d'annonce dans les journaux et à la radio pour stimuler l'intérêt du public.
- (2) Fournir aux comités locaux des brochures, des affiches et des plans pour leur publicité dans les journaux.
- (3) Donner des renseignements sur la mise sur le marché des objets de rebut.
- (4) En somme, l'Office est le bureau central de renseignements et d'idées sur la récupération.

CONSEILS SUR LA RÉCUPÉRATION

- (1) Incitez les gens de votre localité à utiliser des réceptacles spéciaux pour les objets de rebut récupérés.
- (2) Employez les services bénévoles des écoliers en leur demandant d'apporter avec eux à l'école les objets récupérés (tel genre d'objet pour tel jour de la semaine). Ceci facilitera la collecte des objets en les concentrant sur quelques points.
- (3) Instituez des circuits réguliers de collecte qui seront confiés aux membres du comité qui ont des autos ou des camions.
- (4) Dans les districts ruraux, les fermiers devraient apporter au dépôt de récupération de la ville, la ferraille recueillie au cours de la semaine.
- (5) Organisez des concours de récupération et la récupération en commun.

POINTS À RETENIR

- (1) L'Office national de récupération, Nouvel édifice de la Cour Suprême, Ottawa, est à votre service. PROFITEZ-EN!
- (2) A cause de frais de transport assez élevés, il n'est pas profitable, dans certaines régions, de récupérer certains objets. Soyez certains qu'un marché existe avant de commencer la collecte. (Consultez Ottawa, s'il le faut).
- (3) La récupération est un gros travail et un travail important. (a) Des matériaux de grande valeur pour l'effort de guerre se gaspillent dans les dépotoirs, les hangars, les fonds de cave, etc. (b) Chaque jour, dans les foyers et les industries du Canada, on détruit de ces matériaux utiles.

La Saint-Jean-Baptiste à Saint-Colomban

Le 24 juin, le village et la paroisse de Saint-Colomban, vieux de cent ans, célébreront la fête de la Saint-Jean-Baptiste et organiseront leur fête champêtre annuelle. Saint-Colomban est une des plus vieilles paroisses rurales irlandaises. Elle est située à douze milles de Saint-Eustache, à quatre milles au nord de Saint-Canut laquelle est à mi-chemin, entre Saint-Jérôme et Lachute.

Saint-Colomban était jadis bien connue dans la province. Cette terre fut défrichée par une colonie irlandaise, en 1836.

Les monuments magnifiques du cimetière, portent un bon nombre de noms irlandais. Les rangs de la paroisse sont ainsi désignés: côte Saint-Paul, côte Saint-Patrice côte Saint-Nicholas.

La paroisse de Saint-Colomban ne fut jamais très populeuse.

Aujourd'hui, il y a une soixantaine de familles: irlandaises, canadiennes-françaises, roumaines, polonaises, etc. Le village compte l'église, le presbytère, l'école et le bureau de poste.

Venez visiter le plus vieux sanctuaire irlandais au Canada. Monsieur le curé Jodoin, qui organise cette fête religieuse et champêtre au profit de l'église, nous donne le programme suivant:

10.30 hres: Messe en plein air par monsieur l'abbé A. Léveillé, curé de Sainte-Scholastique. Sermon par monsieur l'abbé Martel.

Bénédictio des automobiles.

Midi: Pique-nique sous les sapins. 2 hres à 11 hres: Courses, jeux, attractions, fanfare.

Soir: Feu d'artifice.

Bienvenue à tous les amis de Saint-Colomban.

(Communiqué)

d'étude se tiendront au collège de Montréal, 1931 ouest, rue Sherbrooke.

L'inscription au congrès de l'Association des gardes-malades du Canada pourra se faire dès le 19 et 20 juin à l'hôtel Windsor, pour éviter tout encombrement le lundi matin 21 juin. L'inscription est de \$1.00.

Le programme de la semaine sera des plus intéressants et des plus instructifs. Nous y serons! (Signé) Alice ALBERT, G.M.E., Convocatrice, comité de publicité.

Aux hommes—

Nettoyez votre atelier ou votre garage. Débarrassez-vous de vos vieux outils de jardinage et aussi des vêtements que vous ne porterez plus.

Aux écoliers—

Vous avez là une occasion exceptionnelle de seconder nos soldats. Aidez le comité de récupération. Les rebuts que vous recueillerez hâteront la victoire.

Aux cultivateurs—

Donnez votre vieux fer et vos autres rebuts. Mieux encore, portez-les au comité de récupération le plus près de votre ferme, ou encore vendez-les à un chiffonnier.

A TOUS — Ne vous dites pas: "Le peu que je puis faire ne comptera pas." C'est précisément ce qu'Hitler aimerait que vous pensiez. Le peu que vous recueillerez chez vous s'ajoutera à ce que les autres donneront, et l'effort collectif hâtera notre victoire. En temps de guerre, vous ne jetteriez certainement pas un abus, une partie d'avion ou l'uniforme d'un soldat, n'est-ce pas? Or les objets de rebut qu'on vous demande seront transformés en matériel de guerre. LE PAYS COMPTÉ SUR VOUS!

Pour vos réparations, matériaux de construction, plomberie, peinture, etc.

ALLEZ A LA
FERRONNERIE
ALFRED LANGLOIS
LIMITÉE

473 LABELLE Tél. 54 SAINT-JEROME

C.-A. LORRAIN & Fils

ASSURANCES GENERALES

Vendeurs autorisés des Autos

Buick — Pontiac — Chevrolet — Oldsmobile

Tél. No 58 — Saint-Jérôme Bureau existant depuis 40 ans

FATIGUÉ?

UNE BONNE IDÉE

POUR MOI TOUJOURS MOLSON

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT

Les fabricants de la PEINTURE RAMSAY

Présentent

"La Veillée du Samedi Soir de Ramsay"

POSTES CKAC-CHRC-CJBR

Tous les SAMEDIS à 8 hres 30 p.m.

CONTRE la ROUILLE et le CHARBON

CERESAN

fabriqué au Canada par
Canadian Industries Limited

C'est un ingrédient pulvérisé d'une valeur éprouvée, très efficace dans le contrôle du charbon, de la rouille et des autres maladies rencontrées sur la semence du blé, d'avoine, d'orge, de pois et de lin.

Il contient du phosphate-éthyle de mercure et, très économique, s'emploie à raison de 1/2 once seulement par boisseau.

Ceresan, C.I.L.	1 livre	1.10
Ceresan, C.I.L.	5 livres	4.40
Ceresan, C.I.L.	10 livres	8.50

PHARMACIE
Oscar Landry339, rue Saint-Georges — Saint-Jérôme
Voisin du marché

Téléphones : 558 et 559

WILFRID PRUD'HOMME, pharmacien-gérant

Les activités de
l'honorable
HECTOR PERRIER

Le dimanche 7 : Participe à la procession de la Fête-Dieu dans sa paroisse, Saint-Edouard de Montréal. Dans l'après-midi visite l'exposition de l'Ecole des Arts et Métiers de Maisonneuve et, le soir, assiste à une réunion familiale organisée à l'occasion du 25ème anniversaire de prêtre de son frère, l'abbé Armand Perrier, vicaire à Westmount et professeur de philosophie à l'université de Montréal.

Le lundi 8 : A son bureau de Montréal.

Le mardi 9 : A son bureau de Montréal, président, le soir, à l'ouverture de l'exposition de l'Ecole des Beaux-Arts.

Le mercredi 10 : A son bureau de Québec, assistant dans l'après-midi, à une réunion du Conseil des ministres et, le soir, à Montréal, président au Festival organisé par les Ecoles catholiques de Montréal.

Le jeudi 11 : A son bureau de Montréal.

Le vendredi 12 : A son bureau de Montréal.

Le samedi 13 : Dans le comté de Terrebonne, étudiant sur place des problèmes intéressant diverses municipalités.

Anniversaire fêté par
le curé Donat Lussier

Lac Masson, 5. — L'abbé Donat Lussier, curé de Sainte-Marguerite, depuis 1937 a célébré le 25e anniversaire de son ordination à la prêtre. Le matin il a chanté une grand-messe. Le sermon fut donné par l'abbé Charles Martel de Sainte-Scholastique. Un dîner intime fut servi à midi et la journée se termina par une séance récréative donnée par les élèves du couvent et au cours de laquelle le maire M. Alphonse Gauthier ainsi que les Marguilliers ont présenté leurs hommages à notre curé au nom des paroissiens.

Mariages

Poirier-Pitre
Samedi dernier 6 juin, à 7 heures et demie, à Saint-Jérôme, avait lieu le mariage de Jean-Paul Poirier, R.C.N.V.R., de la marine marchande canadienne, de Halifax, fils de M. Ulric Poirier, avec Rolande Pitre, fille de M. et Madame Modeste Pitre.

Raymond-Beaudry
Samedi dernier 6 juin, à 8 heures, à Saint-Jérôme, avait lieu le mariage de Claude Raymond, fils de M. et Madame Godfroid Raymond, avec Alma Beaudry, fille de M. et Madame Willie Beaudry.

Dubreuil-Gauthier
Samedi dernier 6 juin, à 8 heures et demie, à Saint-Jérôme, avait lieu le mariage de Antonin Dubreuil, fils de M. et Mme Godfroid Dubreuil, avec Jeannette Gauthier, fille de M. et Madame Pierre Gauthier.

Clavel-Labonté
Samedi dernier 6 juin, à 9 heures, à Saint-Jérôme, avait lieu le mariage de Armand Clavel, fils de M. et Mme Isaïe Clavel, avec Ro-

lande Labonté, fille de M. et Madame Ferdinand Labonté.

Beaulieu-Valiquette
Lundi dernier 8 juin, à 7 heures, à Saint-Jérôme, avait lieu le mariage de René Beaulieu, fils de M. Emile Beaulieu, avec Jeannine Valiquette, fille de M. et Mme René Valiquette.

Lauzon-Pelletier
Dimanche 13 juin, à 7 heures, en l'église de Saint-Jérôme, aura lieu le mariage de Louis-Edmond Lauzon, fils de Edouard Lauzon et de Marie Guénette, avec Jeanne Pelletier, fille de Paul Pelletier et de Philomène Cyr.

Yokell-Piché
Dimanche 13 juin, à 9 heures, en l'église de Saint-Jérôme, aura lieu le mariage de Joseph Yokell et de Cécile Thibault, avec Jeanette Piché, fille de Albert Piché et de Gilbert Champagne.

Yokell-Piché
Dimanche 13 juin, à 9 heures, en l'église de Saint-Jérôme, aura lieu le mariage de Joseph Yokell et de Cécile Thibault, avec Jeanette Piché, fille de Albert Piché et de Gilbert Champagne.

Yokell-Piché
Dimanche 13 juin, à 9 heures, en l'église de Saint-Jérôme, aura lieu le mariage de Joseph Yokell et de Cécile Thibault, avec Jeanette Piché, fille de Albert Piché et de Gilbert Champagne.

Yokell-Piché
Dimanche 13 juin, à 9 heures, en l'église de Saint-Jérôme, aura lieu le mariage de Joseph Yokell et de Cécile Thibault, avec Jeanette Piché, fille de Albert Piché et de Gilbert Champagne.

Yokell-Piché
Dimanche 13 juin, à 9 heures, en l'église de Saint-Jérôme, aura lieu le mariage de Joseph Yokell et de Cécile Thibault, avec Jeanette Piché, fille de Albert Piché et de Gilbert Champagne.

Yokell-Piché
Dimanche 13 juin, à 9 heures, en l'église de Saint-Jérôme, aura lieu le mariage de Joseph Yokell et de Cécile Thibault, avec Jeanette Piché, fille de Albert Piché et de Gilbert Champagne.

Yokell-Piché
Dimanche 13 juin, à 9 heures, en l'église de Saint-Jérôme, aura lieu le mariage de Joseph Yokell et de Cécile Thibault, avec Jeanette Piché, fille de Albert Piché et de Gilbert Champagne.

Yokell-Piché
Dimanche 13 juin, à 9 heures, en l'église de Saint-Jérôme, aura lieu le mariage de Joseph Yokell et de Cécile Thibault, avec Jeanette Piché, fille de Albert Piché et de Gilbert Champagne.

Yokell-Piché
Dimanche 13 juin, à 9 heures, en l'église de Saint-Jérôme, aura lieu le mariage de Joseph Yokell et de Cécile Thibault, avec Jeanette Piché, fille de Albert Piché et de Gilbert Champagne.

Yokell-Piché
Dimanche 13 juin, à 9 heures, en l'église de Saint-Jérôme, aura lieu le mariage de Joseph Yokell et de Cécile Thibault, avec Jeanette Piché, fille de Albert Piché et de Gilbert Champagne.

Yokell-Piché
Dimanche 13 juin, à 9 heures, en l'église de Saint-Jérôme, aura lieu le mariage de Joseph Yokell et de Cécile Thibault, avec Jeanette Piché, fille de Albert Piché et de Gilbert Champagne.

Nouvelles de Saint-Jérôme

Au cimetière

Dimanche dernier, avait lieu au cimetière, la bénédiction de la grotte de Notre-Dame-de-Lourdes, oeuvre de M. Ceasare Gozzi, de Montréal. M. le curé Emile Dubois rappela aux assistants les apparitions de la sainte Vierge à la petite Bernadette.

LA J.O.C. JEROMIENNE

organise un meeting populaire qui se tiendra dans la salle paroissiale, le dimanche soir 14 juin, à huit heures et demie précises, sous la présidence de monsieur le curé Emile Dubois.

Nous invitons cordialement tout le public à assister à cette soirée. L'entrée est libre.

Le comité local

A la Cie de Papier Rolland

On nous dit que le différend entre la Cie de Papier Rolland, et les employés est réglé à l'amiable.

Le travail est repris, depuis samedi, à l'usine de Saint-Jérôme, et depuis lundi, à la manufacture de Mont-Rolland.

Nous sommes heureux de cet accord qui est tout au profit des employés et des employeurs.

Aux anciens du collège

La réunion annuelle de l'Amicale qui devait avoir lieu le 14 juin, a été remise à l'automne par décision des officiers et des directeurs. Des raisons d'ordre technique ont motivé ce retard.

La date sera annoncée plus tard; d'ici là, les cartes de membre continuent d'être valables.

Remerciements

Les familles Latour et Johnson remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathies à l'occasion de la mort du Dr Guillaume Latour, soit par offrande de messes, fleurs, télégrammes, bouquets spirituels, visite ou assistance aux funérailles.

Décès

F.-X. Moreau

Mercredi dernier, 3 juin, à 930 heures, en l'église de Saint-Jérôme, avaient lieu les funérailles de François-Xavier Moreau, époux de Virginia Perreault, décédé, le 1er juin, à l'âge de 78 ans.

William Wilsey

Jeudi dernier, 4 juin, à 9 heures, 30, en l'église de Saint-Jérôme, avaient lieu les funérailles de William Wilsey, époux de Emma Paquette, décédé, le 1er juin, à l'âge de 71 ans.

Evelyn Brunet

Samedi dernier 6 juin, à 10 h., en l'église de Saint-Jérôme, avaient lieu les funérailles de Evelyn Brunet, fille de Germain Brunet et de Germaine Beauchamp, décédée, le 4 juin, à l'hôpital Sainte-Justine, de Montréal, à l'âge de 10 ans.

Rosina Drouin

Lundi dernier 8 juin, à 9 heures, en l'église de Saint-Jérôme, eurent lieu les funérailles de Rosina Drouin, épouse de Athanasie Lafleur, décédée ici, le 5 juin, à l'âge de 65 ans.

Mariette Lafleur

Mardi dernier 9 juin, à 9 heures, en l'église de Saint-Jérôme, eurent lieu les funérailles de Mariette Lafleur, fille de Ernest Lafleur et de Glorivina Nadon, décédée à l'âge de 30 ans. Inhumation à Lachute.

Edouard Jobin

Mercredi dernier 10 juin, à 8 h. 30, en l'église de Saint-Jérôme, eurent lieu les funérailles de Edouard Jobin, médecin, époux de Simone Savage, décédé ici, le 8 juin, à l'âge de 41 ans.

Hormisdas Guay

Aujourd'hui vendredi 12 juin, à 10 heures, en l'église de Saint-Jérôme, avaient lieu les funérailles de Hormisdas Guay, époux de feu Alzire Gratton, décédé à l'hôpital du Sacré-Coeur, le 9 juin, à l'âge de 73 ans.

Hormisdas Labonté

Aujourd'hui vendredi 12 juin, à 10 heures 30, en l'église de Saint-Jérôme, avaient lieu les funérailles de Hormisdas Labonté, époux de Hormisdas Labonté, époux de Agnès Lajeunesse, décédé le 9 juin, à l'âge de 41 ans.

THEATRE
REX
Saint-JérômeDimanche et lundi
14 et 15 juin

Le dernier film de Carole Lombard : "TO BE OR NOT TO BE", avec Jack Benny, en programme double avec "THE SPOILERS", une histoire des plus excitantes avec Marlene Dietrich, John Wayne et Randolph Scott. Aussi, le dernier épisode de la série "JUNGLE GIRL"; "Flight to Freedom".

Mardi et mercredi
16 et 17 juin

"UN CARNET DE BAL" avec Marie Bell, Harry Baur, Pierre Blanchard et le comédien Fernandel, en programme double avec "TOP HAT" avec les deux fameux danseurs, Ginger Rogers et Fred Astaire. Aussi actualités et comédie.

Jeudi, vendredi et samedi
18, 19 et 20 juin

"REMEMBER PEARL HARBOR", un film relatant la bataille japonaise, avec Donald Barry, Alan Curtis et Fay McKenzie, en programme double avec "BROADWAY", avec Georges Raft, Pat O'Brien et Janet Blais. En plus série : "THE SPIDER RETURNS", chap. 9, "The Cup of Doom".

In memoriam

G. LATOUR, M.D.
(Hommage rendu à la mémoire de ce
médecin des pauvres
par Me J.-A. BEAULIEU, C.R.)

A l'Ecole normale

Les élèves de l'Ecole normale termineront leur année scolaire et auront leur distribution de prix, jeudi prochain 18 juin.

Au camp militaire

On trouvera en page cinq, un compte rendu des fêtes qui se sont déroulées, dimanche dernier, au camp militaire de Saint-Jérôme, alors que les brigadiers Vanier et Panet en passaient la revue.

CONSEIL DU COMTE DE
TERREBONNE

Ce conseil a siégé le mercredi 10 juin, sous la présidence de M. Arthur Gohier, maire de Saint-Hippolyte, qui a été réélu préfet du comté.

Tous les maires étaient présents. MM. Zénon Guinette et Wilfrid Chailfoux, maires de Sainte-Anne-des-Plaines et de Sainte-Agathe-des-Monts, sont nommés délégués du comté pour l'année 1941-42.

Sur demande du conseil de la municipalité de Saint-Janvier, le conseil de comté adopte une résolution dans laquelle on prie les autorités fédérales d'exempter du service militaire les fils de cultivateurs dont les services sont indispensables sur la terre paternelle.

Le prélevement, pour l'année 1941-42, est fixé à cinq sous dans le cent piastres sur tous les biens imposables du comté, d'après l'évaluation respective de chaque municipalité. L'évaluation des vingt-neuf municipalités qui font partie du conseil du comté de Terrebonne se chiffre à \$11,593,813.00. Ce prélevement était de six sous pour l'année 1941-42.

Le maire du village de Sainte-Adèle, M. Claude-Henri Grignon, expose au conseil les difficultés financières des municipalités des "pays d'en-haut" qui sont tenues d'améliorer les services publics d'aqueduc et d'égouts pour les constructions d'auberges, de maisons de pension et de chalets pour les touristes. Comme ces charges obèrent considérablement le budget municipal, il propose d'insister auprès des autorités provinciales pour qu'elles autorisent l'imposition d'une taxe dite "taxe de séjour" aux touristes qui fréquentent ces municipalités. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

SERVEZ-VOUS AUSSI
en ÉPARGNANT!ACHETEZ DES TIMBRES
D'ÉPARGNE DE GUERRE

COUPON D'ABONNEMENT

L'AVENIR DU NORD.
A/s : Imprimerie J.-H.-A. Labelle, Limitée,
303 Avenue Parent,
Saint-Jérôme.

Veillez trouver ci-inclus la somme de \$ pour an
d'abonnement à votre journal. Veillez me faire parvenir un reçu.

Nom

Adresse

ABONNEMENT : \$1.00 pour 6 mois ; \$2.00 pour 1 année.
2 années pour \$3.00.LIVRETS DE
COMPTOIRmanufacturés dans la province
de QuébecImprimés à votre nom ou bien en blanc
en vente à la douzaine ou à l'unité

Vendus par

IMPRIMERIE

J.-H.-A. LABELLE
Limitée

Téléphone 12

303 Avenue PARENT SAINT-JEROME

COIN DES PROFESSIONNELS

FORTIER & PREVOST

AVOCATS

160, avenue Parent

SAINT-JEROME

Me JOSEPH FORTIER

Me HENRI PREVOST

Téléphones : 258 - 201 - 35

AVOCAT

AVOCAT

LEGAULT & LEGAULT

AVOCATS ET PROCUREURS

L.-L. LEGAULT, K.C.
FERNAND LEGAULT, B.A., LL.B.

Tél. 60 295 rue Main

LACHUTE

GUY LEGAULT, B.A., LL.B.

10 ouest, rue Saint-Jacques

MA. 3866 — Montréal

Paul Larose, L.L.B.

AVOCAT

128, rue Blainville

SAINTE-THERESE

Téléphone 50

AVOCAT

GASTON GIBEAULT

AVOCAT

de BOUASSA & GIBEAULT

Tél. 60 — 5, rue Préfontaine

SAINT-AGATHE-DES-MONTS

CLAUDE PREVOST

Substitut du Procureur général
(district de Montréal)

BENOIT ROBERT GUY ROBERT

Prevost, Robert &
Robert

AVOCATS & PROCUREURS

Edifice Transportation, Ch. 202,
132 ouest, rue S.-Jacques PL. 5069

MEDECIN

Dr Albert Laplante

MEDECIN-CHIRURGIEN

310, rue Saint-Georges

Tél. 623

SAINT-JEROME

MEDECIN

Dr Maurice Groleau

MEDECIN - CHIRURGIEN

324, rue SAINT-GEORGES

Tél. 618

SAINT-JEROME

Armand Parent

COMPTABLE-VERIFICATEUR

Autorisé de la Commission
Municipale de Québec

CLASSE "A"

389, boulevard Melançon

SAINT-JEROME

Lorenzo Bélanger,
C.P.A.

Comptable public licencié

Expert en impôts sur le revenu
et taxe de vente

630 ouest, DORCHESTER

MONTREAL

Avis

L'honorable M. Edgar Rochette, ministre du travail de la province de Québec, conformément aux dispositions de l'article 5 de la loi de la convention collective (S.R.Q., 1941, chapitre 163), donne avis par les présentes, qu'il a reçu une requête de modification de la convention collective de travail relative à l'industrie de la construction dont la juridiction territoriale s'étend au comté de Terrebonne.

L'avis de modification de cette convention a été publié dans la Gazette officielle de Québec du 30 mai 1942, de la façon suivante : Conformément aux dispositions de la loi de la Convention collective, (Statuts refondus de Québec, 1941, chapitre 163), avis est par les présentes donné par l'honorable Edgar Rochette, ministre du travail, qu'il proposera l'adoption de la modification suivante au décret numéro 1715, du 23 avril 1940, et amendements, relatif à l'industrie de la construction dans le comté de Terrebonne.

Que l'alinéa suivant soit ajouté à l'article II : "Les compagnies de chemin de fer sous la juridiction du Parlement du Canada ne sont pas assujetties au présent décret lorsqu'il s'agit de travaux ordinairement exécutés par les préposés à l'entretien du réseau qui sont déjà régis par une convention collective avec les dites compagnies de chemin de fer".

Durant les trente jours à compter de la date de publication de cet avis, l'honorable ministre du travail recevra les objections que les intéressés pourront désirer formuler contre le présent projet.

Le sous-ministre du travail, GÉRARD TREMBLAY, Ministère du travail, Québec, ce 30 mai, 1942.

M. Honoré Desjardins, Lac des 14 lacs, Tél.: Shawbridge 612, sonnez 5.

HOMMES DEMANDES
Jeune homme demandé. Occasion pour apprendre un excellent métier. S'adresser à L'AVENIR DU NORD.

On demande

Une personne expérimentée pour cuisine et soins de ménage à Montréal. Bonne occasion de se créer un chez-soi intéressant. Bon salaire. S'adresser ou écrire au bureau de L'AVENIR DU NORD.



J.-W. CYR

Téléphone 448

314, rue SAINT-GEORGES SAINT-JEROME